

HYMNOS ISR

OPCVM de droit français

Société de gestion

Amundi Asset Management

Sous déléguataire de gestion comptable en titre
CACEIS Fund Administration France

Dépositaire

CACEIS BANK

Commissaire aux comptes
DELOITTE & ASSOCIÉS

Sommaire

	Pages
Caractéristiques de l'OPC	3
Compte rendu d'activité	6
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	22
Informations spécifiques	23
Informations réglementaires	24
Certification du Commissaire aux comptes	30
Comptes annuels	35
Bilan Actif	36
Bilan Passif	37
Hors-Bilan	38
Compte de Résultat	39
Annexes aux comptes annuels	40
Règles et méthodes comptables	41
Evolution de l'Actif net	44
Compléments d'information	45
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	54
Inventaire	56
Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon	69
Annexe(s)	70
Information SFDR	71

Caractéristiques de l'OPC

Classification

Non applicable.

Objectif de gestion

L'objectif est de réaliser une performance financière supérieure ou égale à 50% MSCI Europe et 50 % Barclays Euro Aggregate Treasury 1-7 years, via une gestion de type profilé, intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres . En raison des dommages qu'ils peuvent causer à l'homme et au coût qu'ils engendrent pour la société, les entreprises dont plus de 5% du chiffre d'affaires provient des secteurs de l'armement, de l'alcool, du tabac, de la pornographie et du jeu de hasard sont exclues de l'univers d'investissement.

Stratégie d'investissement

Stratégies utilisées :

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Des informations sur les caractéristiques environnementales et sociales sont disponibles en annexe de ce prospectus.

Les principales incidences négatives des décisions d'investissement (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)) sont les effets négatifs, importants ou susceptibles d'être importants, sur les facteurs de durabilité qui sont causés, aggravés par ou directement liés aux décisions d'investissement. L'Annexe 1 du règlement délégué au Règlement Disclosure dresse la liste des indicateurs des principales incidences négatives.

Les principales incidences négatives obligatoires de l'Annexe 1 du règlement délégué sont prises en compte dans la stratégie d'investissement via une combinaison d'exclusions (normatives et sectorielles), d'intégration de la notation ESG dans le process d'investissement, d'engagement et de vote.

Des informations plus détaillées sur les principales incidences négatives sont incluses dans la déclaration réglementaire ESG de la société de gestion disponible sur son site internet : www.amundi.com.

Allocation globale :

L'allocation stratégique du fonds est de 50% actions et 50% taux. Le poids de chaque classe d'actif pourra varier de plus ou moins 10 % en fonction de nos anticipations de marché. Ainsi, le poids de chacune des classes d'actifs peut varier entre 40% et 60% de l'actif net du fonds.

Pour sélectionner les valeurs éligibles au sein de l'univers d'investissement, l'équipe de gestion s'appuie sur une analyse financière combinée avec une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note).

Le fonds bénéficie du label ISR.

Séquencement des étapes du processus d'investissement :

Le processus d'investissement se déroule en quatre étapes successives:

- La première étape consiste à déterminer la pondération entre les grandes classes d'actifs sur la base des perspectives d'évolution des marchés financiers de l'équipe de gestion.
- La deuxième étape repose sur la constitution d'un univers d'émetteurs éligibles pour le fonds qui ne retient que les émetteurs dont la note ESG s'avère positive (émetteurs notés de A à D sur une échelle de A, meilleure note, à G, moins bonne note) et qui ne sont pas exclus en raison des dommages qu'ils peuvent causer à l'homme et au coût qu'ils engendrent pour la société.

a) Intégration des principes de gestion ISR définis par Amundi

b) Exclusion des secteurs portant atteinte à la dignité de la vie notamment au travers de l'exclusion des entreprises dont plus de 5% du chiffre d'affaires provient des secteurs ci-dessous :

OPCVM HYMNOS ISR

- les secteurs impliqués dans la production, la vente ou la distribution d'armes ;
- les secteurs pouvant entraîner des addictions : tabac, alcool, jeux de hasard ;
- le secteur de la pornographie »

c) Exclusion des entreprises les plus mal notées sous l'angle de l'analyse extra financière, c'est-à-dire au regard des critères de l'Environnement, du Social et de la Gouvernance. L'univers d'investissement est ainsi construit selon l'approche « Best in Class » composé exclusivement des entreprises les mieux notées du point de vue ESG, dans leur secteur d'activité.

- La troisième étape repose sur l'analyse financière.

L'évaluation financière va guider la pondération des titres dans la poche actions. Une entreprise qui bénéficie d'une bonne évaluation sera sur pondérée par rapport à son poids dans l'indice de référence, une entreprise qui bénéficie d'une mauvaise évaluation sera sous-pondérée voire absente du portefeuille. Le risque actif (risque d'écart de performance du portefeuille par rapport à l'indice de référence) est ainsi principalement alloué sur la sélection de valeurs.

- La quatrième étape est la construction du portefeuille basée sur la sélection des titres combinant les critères financiers et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres. Le risque du portefeuille est contrôlé rigoureusement à toutes les étapes du processus d'investissement. La note ESG moyenne du portefeuille est également contrôlée afin de s'assurer qu'elle est significativement supérieure à la note ESG pondérée de l'indice de référence après élimination des 20 % des plus mauvaises valeurs.

Profil de risque

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas du marché.

Les principaux risques liés à la classification sont :

Risque actions :

Si les actions ou les indices, auxquels le portefeuille est exposé, baissent la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.

Risque de taux :

Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêt. Il est mesuré par la sensibilité.

Les principaux risques spécifiques liés à la gestion sont :

Risque de crédit:

Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. En fonction du sens des opérations de l'OPCVM, la baisse (en cas d'achat) ou la hausse (en cas de vente) de la valeur des titres de créance sur lesquels est exposé l'OPCVM peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de change :

Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En fonction du sens des opérations de l'OPCVM, la baisse (en cas d'achat) ou la hausse (en cas de vente) d'une devise par rapport à l'euro, pourra entraîner la baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux investissements sur les titres émis par les pays émergents (accessoire) :

Les actions de ces pays offrent une liquidité plus restreinte que les grandes capitalisations des pays développés ; en conséquence, la détention éventuelle de ces titres peut augmenter le niveau de risque de portefeuille. Les mouvements de baisse de marché pouvant être plus marqués et plus rapides que dans les pays développés, la valeur liquidative pourra baisser plus fortement et plus rapidement.

OPCVM HYMNOS ISR

Risque lié à l'utilisation de titres spéculatifs (haut rendement) (accessoire) :

Cet OPC doit être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque de contrepartie :

L'OPCVM a recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou à des dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global. Ces opérations, conclues avec une contrepartie, exposent l'OPCVM à un risque de défaillance et/ou de non-exécution du contrat d'échange de la part de celle-ci, qui pourront avoir un impact significatif sur la valeur liquidative de l'OPCVM. Ce risque pourrait ne pas être, le cas échéant, compensé par les garanties financières reçues.

Risque de liquidité lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou contrats d'échange sur rendement global (TRS) :

L'OPCVM peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels l'OPCVM investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titre et/ou de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

Risque juridique :

L'utilisation des acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou contrats d'échange sur rendement global (TRS) peut entraîner un risque juridique, notamment relatif aux contrats.

Risque en matière de durabilité :

Il s'agit du risque lié à un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Pour toutes informations complémentaires, se référer au prospectus en vigueur.

Compte rendu d'activité

Juillet 2022

Le mois de juillet a été marqué, dans les grandes économies avancées, par des chiffres d'inflation toujours plus élevés, par de nouveaux signes de ralentissement de la croissance et par de fortes hausses de taux directeurs de part de la BCE comme de la Réserve fédérale américaine. En Chine, toujours au prise avec les conséquences de sa politique zéro COVID, la croissance a déçu au second semestre. Dans les autres économies émergentes, l'inflation est, en général, restée élevée, conduisant plusieurs banques centrales à relever leurs taux. Sur les marchés, les actions ont rebondi tandis que les rendements des obligations des grands pays développés se sont repliés. Le mois de juillet a été marqué par un recul significatif des taux souverains et un niveau de volatilité élevé, reflétant les craintes des investisseurs sur la croissance. Le taux allemand à 10 ans a chuté à 0.9%, enregistrant une baisse de 61bp. Le taux US à 10 ans a clôturé le mois à 2.7% enregistrant un recul de 38pb. Les perspectives de croissance mondiale sont revues à la baisse. L'inflation et la guerre en Ukraine vont peser sur l'activité notamment aux Etats-Unis et en Europe. De plus, le ralentissement sera exacerbé par le durcissement des politiques monétaires. Les banques centrales ont continué de prendre des mesures agressives pour calmer l'inflation. Le FOMC a procédé à une deuxième hausse consécutive des taux de 75 points de base portant la fourchette cible des taux à 2,25-2,5 %. La BCE a relevé son taux de dépôt de 50pb à 0%. Les banques centrales demeurent très préoccupées par l'inflation et reste déterminées à poursuivre la hausse des taux pour ralentir la demande. Le mois de juillet a été marqué par un rebond des marchés d'actions. Le MSCI World AC a bondi de 6,9% sous l'effet du repli des taux longs (le 10 ans américain est passé de 3,02% à 2,67% au 31 juillet). Les Etats-Unis (+9,2%), très sensibles aux taux, ont particulièrement bien performé. Les émergents (-0,3%), et notamment le marché chinois (-9,9%) ont souffert. Le Japon (+4,0% en devise locale) a quant à lui continué de profiter de la faiblesse de sa devise, même si celle-ci s'est appréciée fortement en fin de mois. La zone euro (+7,2%) a elle aussi suivi la tendance haussière. Le marché britannique (+3,4%) a continué son ascension. Les marchés européens ont été tirés par les valeurs cycliques (+7,8%) qui ont surperformé les défensives (+3,5%). Les valeurs de croissance (+9,7%) ont de leur côté surperformé les valeurs Value (+2,4%). En termes de secteurs, la technologie (+15,1%) et l'immobilier (+12,6%) ont profité de la baisse des taux longs. L'industrie (+12,3%) ainsi que le secteur des biens de consommations cycliques (+10,9%) ont aussi vu un regain d'intérêt de la part des investisseurs. Seul les télécoms (-0.9%) affichent une performance négative ce mois-ci. Dans ce contexte, nous avons maintenu notre biais légèrement prudent avec un niveau d'exposition aux actions autour des 49% et une préférence pour les actions internationales. L'exposition au crédit d'entreprises des meilleures notations, dites « Investment Grade » a quant à elle été maintenue autour des 19. Notre exposition au crédit haut rendement reste limitée à 0.5%. Du côté des obligations souveraines, dans un contexte d'accélération de l'inflation, nous avons réajusté nos positions en renforçant notre exposition aux emprunts de l'Etat allemand indexés à l'inflation. Au global, la sensibilité aux taux d'intérêts ressort à 2.27. Sur les devises, après l'annonce de hausse de taux de la SNB, l'exposition au franc suisse a été réduite. Le portefeuille reste toutefois majoritairement investi en Euro à près de 82%. Au final, alors que les resserrements monétaires des banques centrales viennent peser sur les perspectives de croissance, que l'inflation ne semble pas faiblir et que les divergences entre les pays s'accroissent, nous pensons qu'il convient de rester prudent quant au positionnement sur les actifs risqués. Nous privilégions, dans cet environnement, les stratégies de valeurs relatives avec une préférence géographique en faveur des Etats-Unis tout en restant vigilant sur les opportunités d'investissement.

Août 2022

L'activité continue de ralentir dans les économies développées et de nombreuses économies émergentes sous le double effet de l'inflation très élevée et du resserrement monétaire. En Europe, cette situation est exacerbée par la très forte hausse du prix du gaz. De part et d'autre de l'Atlantique, les banques centrales continuent de communiquer sur la priorité donnée à la lutte contre l'inflation, même si cela doit freiner encore davantage la croissance. La Chine, pour sa part, continue de subir les effets de sa politique anti-Covid et des difficultés de son secteur immobilier. Au cours du mois d'août, les actions ont baissé alors que les rendements obligataires sont remontés après leur baisse de juillet. Le marché des taux continue d'enregistrer une très forte volatilité. Après un mois de juillet marqué par un recul significatif des taux souverains, les taux en août ont affiché - à nouveau - de fortes hausses reflétant les craintes des investisseurs sur l'inflation. Ainsi, le taux allemand à 10 ans a augmenté à 1.55%, enregistrant une hausse de 78bp. Le taux US à 10 ans a clôturé le mois à 3.2% enregistrant une hausse de 69pb. En effet, La Fed, la BCE et la BoE ont adopté un ton beaucoup plus agressif dans leur lutte contre l'inflation. Les banques centrales restent beaucoup plus préoccupées par

le risque de désencrage des anticipations d'inflation que par les risques baissiers pesant sur la croissance. Plus l'inflation reste élevée longtemps, plus le risque de développement d'une boucle d'inflation prix-salaires est probable. Les banques centrales veulent ralentir la demande et sont déterminées à poursuivre la hausse des taux. Le risque de fort ralentissement ou même de récession semble de plus en plus accepté par les banquiers centraux. La performance des actions au mois d'août se solde par une baisse alors qu'elles avaient bien entamé le mois. Les espoirs d'inflexion à la baisse des politiques monétaires, notamment aux Etats-Unis, ont en effet été contrecarrés notamment par la déclaration de J. Powell à Jackson Hole. Ainsi, le MSCI World AC perd -3.1% sur le mois. Le marché américain cède -4.1%, la Zone Euro perd encore davantage (-5.1%) alors que les risques de stagflation se matérialisent dans la région. Le marché britannique (-2.2%), riche en valeurs pétrolières, les marchés émergents (+0.8%), et notamment la Chine (+0.5%), ainsi que le Japon (+1%) résistent mieux. En Europe, après s'être repris au mois de juillet, les secteurs cycliques sous-performent à nouveau les secteurs dits « défensifs ». Parmi les secteurs cycliques, citons notamment l'immobilier (-11.6%), la technologie (-8.2%), les industrielles (-7%) et la consommation discrétionnaire (-5%). Parmi les secteurs défensifs, la consommation de base (-2.2%), les services de communication (-3.4%) et les services publics (-4.5%) s'en sortent mieux. La santé est un peu plus à la peine (-6.5%). Autrement les financières (banques -0.1% et l'assurance +0.7%) ont très bien résisté ; l'énergie (+4.6%) s'est aussi bien repris. Financières, Energie et Défensives ont ainsi largement contribué à la surperformance du style Value (-2.4%) par rapport au style croissance (-5.7%) sur le mois. Dans ce contexte, nous maintenons un biais prudent en sous-pondérant les actions à un niveau de 48% en préférant les actions internationales et en particulier les actions américaines. Du côté des obligations, nous sommes surpondérés à un niveau de 44% avec une préférence pour les obligations d'état et en diminuant notre exposition au crédit d'entreprises. Sur les devises, le portefeuille reste majoritairement investi en devise euro. Au final, alors que les resserrements monétaires des banques centrales viennent peser sur les perspectives de croissance, que l'inflation ne semble pas faiblir et que les divergences entre les pays s'accroissent, nous pensons qu'il convient de rester prudent quant au positionnement sur les actifs risqués. Nous privilégions, dans cet environnement, les stratégies de valeurs relatives avec une préférence géographique en faveur des Etats-Unis tout en restant vigilant sur les opportunités d'investissement. Secteur Pharmacie. Les enjeux ESG de l'industrie pharmaceutique sont avant tout sociaux, au travers des problématiques d'accès au soin, de qualité produit et de marketing responsable. En terme d'impact, l'industrie pharmaceutique joue un rôle clé dans l'atteinte de la cible n°3 - « Bonne santé et bien-être » - des objectifs de développement durable (ODD) établis par l'ONU. Cet impact peut même aller bien au-delà de l'ODD n°3 puisque le secteur pharmaceutique a permis l'émergence, en un temps record, de plusieurs vaccins contre la Covid-19 ; or ces vaccins ont contribué à la sortie de crise sanitaire qui fut, par répercussion, également sociale et financière.

Septembre 2022

Au cours du mois de septembre, l'activité a continué de ralentir en restant relativement soutenue aux Etats-Unis. L'inflation est restée à un niveau élevé, la baisse du prix de l'essence ayant eu moins d'effet qu'escompté. Le resserrement de la politique monétaire, visant à contrecarrer l'inflation, a pénalisé certains secteurs (à commencer par l'immobilier) tandis que le niveau très élevé du dollar est également un frein. Cependant, les grands indicateurs du climat des affaires (dont les indices ISM), quoique sur une dynamique descendante, ont continué eux de signaler une expansion. En Zone Euro, la conjoncture européenne a poursuivi sa dégradation, sur fond de prix du gaz très élevés et de craintes toujours vives concernant l'approvisionnement en énergie durant l'hiver. A ces craintes, s'est ajoutée une confiance des ménages qui inscrit des nouveaux point bas record. Pour l'heure cependant, le marché du travail est resté relativement épargné (taux de chômage toujours au plus bas depuis la création de la Zone Euro, à 6,6%). Enfin, sur le plan politique, les élections italiennes ont abouti à la victoire d'une coalition très marquée à droite, tandis que les gouvernements ont tenté de se mettre d'accord sur une réponse coordonnée à la crise énergétique. En Chine, alors que les données économiques ont confirmé que la reprise s'est poursuivie en août, les autorités ont de nouveau durci les conditions de circulation liées au Covid. L'activité s'en est trouvée de nouveau pénalisée, également du fait des difficultés du secteur immobilier. Dans le reste des pays émergents, globalement, la dynamique de croissance s'est détériorée en raison d'une décélération des exportations concomitante au ralentissement du commerce mondial et de la demande interne affaiblie par des niveaux élevés d'inflation. Aux Etats-Unis, l'inflation a été plus forte que prévu en août (8,3%, après 8,5% en juillet) et en Europe celle-ci a atteint le seuil des 10,0% en septembre, après 9,1% en août (4,8% pour l'inflation sous-jacente, après 4,3%). Dans le cadre de la lutte contre cette inflation, la Réserve Fédérale a monté le taux des Fed Funds de 0,75% en septembre pour le porter à 3-3,25% et a continué de communiquer sur le fait qu'elle entendait continuer même au prix d'une hausse du chômage. La BCE a également remonté ses taux directeurs de 0,75% en septembre, portant le taux de rémunération des dépôts à ce même niveau et le

taux de refinancement à 1,25%, et a indiqué qu'elle poursuivrait ce resserrement au cours des prochains mois. Le ton plus agressif des banques centrales a entraîné une nouvelle baisse du marché mondial des actions en septembre. Le MSCI World AC a perdu -8,6% sur le mois. Le marché américain cède -9,4 %. Le marché de la Zone Euro (-6,4 %) a suivi la tendance baissière. Le marché japonais a baissé de -7,2%, le marché des actions émergentes (-9,6%) et la Chine, principal détracteur, a reculé de -14,2%. Les marchés de taux d'intérêt sont restés marqués par une forte volatilité. L'inflation a continué de surprendre à la hausse et les banques centrales considèrent que l'inflation reste une priorité. Dans ce contexte, après avoir profité d'un repositionnement tactique, nous avons légèrement renforcé notre niveau d'exposition aux actions sur le mois. Du côté des obligations souveraines, nous avons réduit notre exposition aux emprunts d'états américains au profit de la zone « euro core ». Au global, la sensibilité aux taux d'intérêts est restée stable.

Octobre 2022

L'économie mondiale continue de décélérer dans un contexte de forte inflation et de hausse des taux d'intérêt, auxquels s'ajoutent les difficultés spécifiques de la Chine. Le mois d'octobre a été marqué, notamment, par une forte hausse des taux directeurs de la BCE et par un épisode de tensions financières et politiques au Royaume-Uni. Sur les marchés, durant le même mois, les rendements obligataires ont connu un début de stabilisation à des niveaux élevés, tandis que les indices d'actions ont réalisé, en majorité, des performances positives. Les actions ont profité en octobre de publications de résultats trimestriels globalement rassurantes alors qu'après une forte hausse, les rendements obligataires ont fini par consolider. Le MSCI World AC a progressé de +6,0% sur le mois. Le marché américain affiche une performance similaire à celle de la Zone Euro (+7,8%) malgré des résultats décevants des grandes valeurs technologiques. L'Italie ressort en tête avec une hausse de +10,3%, suivi de la France (+8,5%), l'Allemagne (+8,4%) et de l'Espagne (+8%). Le MSCI Europe fait moins bien (+6,0%), notamment à cause du Royaume-Uni (+2,7%), qui a pâti des tumultes budgétaire et politique mais surtout de son caractère plus défensif dans ce rebond de marché. Le marché japonais a suivi la tendance haussière (+5,7%). Les marchés émergents ont sous-performé et clôturent le mois en territoire négatif (-2,7%). La Chine (-16,4%) est la principale contributrice à cette baisse alors que les marchés d'Amérique Latine se comportent beaucoup mieux (+7,1%). En Europe, tous les secteurs ont fini dans le vert. Les secteurs cycliques surperforment les secteurs dits « défensifs ». Le secteur de l'énergie reste le principal contributeur (+10,3%). Les secteurs de l'industrie (+9,8%), la technologie (+7,5%) et l'assurance (+7,2%) font aussi mieux que l'indice de référence. En outre, les valeurs dites « Value » (+7,2%) ont surperformé les valeurs de croissance (+4,8%). Les taux restent globalement orientés à la hausse mais commencent à se stabiliser. L'inflation a continué de surprendre à la hausse et a atteint un nouveau record historique à 10,7% dans la Zone Euro. On note, cependant, un changement de ton dans la communication de certaines banques centrales et notamment de la BCE. Christine Lagarde a reconnu que "l'inflation reste beaucoup trop élevée et restera au-dessus de notre objectif pendant une période prolongée". Mais, le dernier communiqué de la BCE suggère, également, une préoccupation croissante concernant les risques de récession et la volonté de prendre en compte l'impact du resserrement monétaire déjà effectué. Dans ce contexte où les banques centrales pourraient mieux prendre en compte le ralentissement économique et ralentir le resserrement monétaire, les marchés du crédit se sont bien comportés. Dans ce contexte, nous avons effectué un repositionnement tactique, en augmentant notre exposition aux actions, ramenant ainsi le fonds proche de la neutralité par rapport à son indice de référence. En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille est toujours majoritairement investi sur du crédit de qualité, dit Investment Grade, à hauteur de 20%, avec un biais géographique en faveur de la Zone Euro. Le portefeuille est également exposé de manière marginale au crédit Haut Rendement avec un poids inférieur à 1%. Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, le portefeuille est également proche de la neutralité avec une sensibilité aux taux d'intérêt globale qui s'établit à 2,3 à fin octobre. Le fonds conserve une préférence pour les obligations souveraines de la zone « euro core » mais détient également, à titre de diversification des positions sur les emprunts d'états des pays périphériques de la zone euro tels que l'Espagne et l'Italie. Suite aux fortes corrections enregistrées par les marchés financiers depuis le début d'année, des opportunités d'investissements peuvent s'ouvrir. Nous restons donc à court terme à l'affût de telles opportunités, qui peuvent donner lieu à des ajustements tactiques. Nous restons pour autant prudent à moyen terme, au vu du contexte inflationniste, et suite au maintien d'une posture stricte de la part de la Réserve Fédérale américaine. Nous sommes donc en faveur d'une large diversification, avec une attention particulière portée sur la sélection d'émetteurs de qualité et le suivi des niveaux de liquidité des actifs. Le ralentissement de l'activité économique pourrait par ailleurs maintenir les marchés des actifs risqués sous pression, ce qui appelle à la prudence et au maintien d'une gestion active et flexible, afin d'adapter le portefeuille en cas de regain de volatilité sur les marchés. Focus Secteur Semi-Conducteurs. L'industrie des semi-conducteurs est une industrie relativement propre et un catalyseur majeur de la transformation numérique de l'économie

mondiale. L'industrie est diversifiée, avec plusieurs modèles d'entreprises principaux, allant des fonderies "pure-player" (non diversifiées) et des entreprises sans usine aux sociétés avec des offres diversifiées qui peuvent inclure des appareils ou des logiciels grand public. Bien que chaque modèle soit confronté à ses propres problématiques ESG, l'industrie des semi-conducteurs est un contributeur relativement faible aux émissions mondiales de gaz à effet de serre. Elle est responsable d'un peu moins de 1 % des émissions de GES et de moins de 2 % de la consommation d'électricité. La fabrication de puces est gourmande en eau, mais les entreprises de semi-conducteurs sont de plus en plus conscientes du problème et s'y attaquent en optimisant l'utilisation de l'eau et en intégrant les risques de pénurie d'eau dans leurs plans de continuité des activités. L'utilisation de minéraux rares dans certains des processus de fabrication oblige les entreprises du secteur à élaborer des politiques et des processus pour garantir un approvisionnement responsable. Les talents, en particulier ceux issus de milieux divers, restent également un défi permanent. De nombreuses entreprises s'efforcent d'embaucher davantage d'ingénieurs qualifiés issus de minorités et ont mis en place des programmes visant à promouvoir les carrières en sciences et en ingénierie auprès des jeunes femmes. Enfin, l'utilisation responsable des produits par les consommateurs finaux, notamment dans le secteur de la défense, est une préoccupation grandissante, à laquelle les entreprises devraient répondre par une due diligence (vérification diligente) accrue à l'égard des clients.

Novembre 2022

Au cours du mois de novembre, l'économie mondiale est restée confrontée aux défis de l'inflation très élevée et des resserrements de politique monétaire dans la majorité des pays. Bien que la tendance soit au ralentissement, l'économie américaine reste tout de même en légère expansion. Ainsi, malgré un nouveau repli, l'indice ISM manufacturier portant sur octobre s'est maintenu en territoire légèrement positif, et il en est de même pour le secteur des services. En revanche, le taux de chômage a progressé de 3,5% à 3,7%. Si l'économie européenne ralentit et est peut-être déjà entrée en récession, les chiffres publiés en novembre n'en ont pas moins été un peu meilleurs qu'attendu. Les principaux indicateurs du climat des affaires (PMI et IFO portant sur octobre, notamment) ont légèrement rebondi et dépassé les attentes, même s'ils ont continué d'indiquer une contraction de l'activité. Enfin, les états membres de la Zone Euro peinent toujours à s'entendre sur un mécanisme de plafonnement du prix du gaz. L'issue de la guerre en Ukraine demeure toujours incertaine, les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine n'ont pas vraiment diminué au sortir du G20 et les récentes manifestations en Chine, qui au départ dénonçaient la dureté des restrictions Covid en vigueur, semblent maintenant viser directement le régime et interrogent sur la réaction de ce dernier. L'inflation, bien que toujours très élevée, a diminué davantage aux Etats-Unis qu'attendu en septembre, à 7,7% (indice général) et 6,3% (indice sous-jacent) sur 12 mois. Pour ce qui concerne la Zone Euro, les chiffres de l'inflation ont légèrement reculé en novembre tout en restant très élevés, à 10,0% sur 12 mois (l'inflation sous-jacente se maintenant, pour sa part, inchangée à 5,0%). Ceux des pays émergents semblent indiquer que celle-ci devrait être proche du pic et se stabiliser d'ici la fin de l'année. Donnant toujours la priorité à la lutte contre l'inflation malgré les risques pour la croissance, la Réserve Fédérale a annoncé, le 2 novembre, une nouvelle hausse des taux Fed Funds de 0,75% (portant leur fourchette à 3,75-4,0%). Après avoir remonté ses taux de 0,75% en octobre, la BCE a continué de communiquer sur la nécessité de les relever davantage au cours des prochains mois. Dans l'ensemble, les banques centrales émergentes ont continué leur resserrement monétaire. Le marché des actions à la hausse Le rebond des actions du mois d'octobre s'est poursuivi en novembre, parallèlement à la baisse des rendements obligataires. Le MSCI World AC a progressé de +6,1% sur le mois. De même, la Zone Euro a surperformé le MSCI Europe (+8,3% vs +6,8%) en parti grâce au rebond de l'euro, le Royaume-Uni (+6,7%) est en ligne et la Suisse (+2,7%) ferme la marche. Le MSCI Marchés Emergents ressort en tête ce mois-ci (+11,5%). Les principaux contributeurs sont la Chine (+28,3%) et Taiwan (+17,2%). Les rendements obligataires affichent une baisse marquée en octobre. Le taux des emprunts d'état américains à 10 ans enregistre un recul de presque 0,5% pour atteindre 3,5%. Les emprunts d'état allemands à 10 ans baissent de 0,32% pour clôturer le mois à 1,8%. Ces mouvements de taux s'expliquent par les bonnes nouvelles du côté de l'inflation des deux côtés de l'Atlantique. Les investisseurs anticipent la fin du cycle de hausse de la Fed au premier semestre. Ce contexte a été très favorable aux marchés du crédit. Dans ce contexte, nous avons conservé un positionnement prudent sur les actions, avec une exposition en baisse qui s'est établie à 49% en fin de mois. Cette baisse s'est faite au travers d'une réduction de notre exposition aux actions de la Zone Euro « core » (dont le poids a été diminué à 22%). Le portefeuille reste exposé au reste de l'Europe à hauteur de 12%, aux actions américaines (poids de 11%) et dans une moindre mesure à celles des pays émergents (avec un poids à 4%). En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille est toujours majoritairement investi en crédit de qualité, dit Investment Grade, à hauteur de 19%. Ces obligations 'Investment Grade' sont principalement celles d'entreprises de la Zone Euro (13%). Le portefeuille est également exposé au crédit Haut Rendement avec un poids limité à

0,5%. Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, les gérants ont maintenu un niveau de sensibilité stable de 2,4 à fin novembre. Ils conservent une part majoritaire d'obligations souveraines de la Zone Euro « Core », avec une diversification sur les pays périphériques de la Zone Euro. En ce qui concerne le risque de change, le portefeuille reste majoritairement investi en EUR à hauteur de 83%. Le fonds est toutefois exposé au GBP à hauteur de 7,8% et au CHF à 5,8%. A court terme, l'inflation et les perspectives de croissance économique restent au cœur des préoccupations des investisseurs, dans un contexte où les risques géopolitiques continuent de dominer l'actualité. Nous nous attendons à une stabilisation de l'inflation mondiale et à une poursuite du ralentissement économique, ce qui nous conduit à reconsidérer les actifs obligataires. Ces derniers redeviennent plus attractifs et pourraient présenter de nouveau un potentiel d'amortissement en cas de détérioration de la conjoncture économique. Ce contexte plaide également en faveur d'une sélectivité accrue, dans une approche globalement défensive vis-à-vis des actifs les plus risqués. Nous suivons ainsi de près l'évolution des marges bénéficiaires des entreprises, et privilégions les émetteurs de qualité et les sociétés à plus faible endettement. Dans une optique de moyen terme, nous conservons notre stratégie de diversification, et restons à l'affût d'opportunités d'investissement.

Décembre 2022

Au cours du mois de décembre, les statistiques économiques ont montré une poursuite de la dégradation dans les économies avancées, quoi qu'à un rythme légèrement moindre qu'attendu. L'économie américaine a continué d'envoyer des signaux mitigés. Le marché du travail est resté bien orienté, avec 263 000 créations d'emplois en novembre, soit davantage qu'attendu et que le niveau nécessaire pour absorber les nouveaux entrants de la population active. L'indicateur ISM manufacturier, toutefois, s'est installé en zone de légère contraction, sa composante portant sur les nouvelles commandes envoyant un message négatif pour l'activité des mois à venir. A contrario, l'indicateur ISM non manufacturier a nettement surpris à la hausse, signalant un haut niveau d'activité dans les services. En Zone Euro, si l'activité économique a probablement entamé une phase de légère contraction au T4, les chiffres publiés en décembre, comme ceux de novembre, ont été dans l'ensemble un peu moins mauvais qu'anticipé. Les indicateurs PMI, en particulier, ont surpris à la hausse avec des niveaux un peu supérieurs à ceux de novembre, dans l'industrie comme dans les services. Par ailleurs, le prix du gaz naturel, élément clef de la conjoncture européenne cet hiver, a nettement baissé même s'il est resté plusieurs fois supérieur à la moyenne des dernières années. La Chine, quant à elle, a annoncé un net assouplissement des restrictions anti-covid permettant une réouverture graduelle de son économie. Sur le plan géopolitique, la guerre en Ukraine continue, avec ses conséquences négatives sur les marchés et l'économie. Aux Etats-Unis, l'inflation a poursuivi sa décrue, avec une hausse annuelle de 7,1% en novembre (6,0% pour l'inflation sous-jacente), après 7,7% en octobre et un pic à 9,1% en juin. Pour ce qui est de l'Europe, l'inflation a légèrement reflué tout en restant très élevée à 10,1% en novembre (après un pic à 10,6% en octobre), l'inflation sous-jacente se maintenant, pour sa part, à 5,0%. La Réserve Fédérale a remonté la cible des taux Fed Funds de 0,5%, portant sa borne haute à 4,5%, et communiqué sur le fait que sa tâche de lutte contre l'envolée de l'inflation n'était pas terminée. Au vu de l'inflation toujours très élevée, la BCE a relevé ses taux directeurs de 0,5% également en milieu de mois, portant le taux de rémunération des dépôts à 2,0%. Le marché des actions à la baisse. Le rebond des actions qui a commencé au début du 4ème trimestre s'est altéré en décembre en réponse à un sursaut des rendements obligataires. Le MSCI World AC a cédé -4,9% sur le mois. Le marché américain, le plus touché, ressort dernier ce mois-ci (-6,0%). L'Europe fait mieux (-2,8%) en grande partie grâce à la résilience du marché britannique (-1,5%). Les marchés émergents (-2,2%) ont mieux réagi et ont surperformé les marchés développés (-5,2%) essentiellement grâce à la bonne performance du MSCI China (+4,8%). Les taux sont restés orientés à la hausse durant le mois de décembre 2022. Le rendement des obligations d'Etat allemandes à 10 ans a enregistré une hausse de plus de 0,5% et a franchi le seuil de 2,4%. Les emprunts d'Etat américains offrent une rémunération proche de 3,9% à 10 ans. La BCE et la Fed ont durci le ton en décembre face à une inflation plus persistante que prévu. Les récents signes de modération de l'inflation globale n'ont pas suffi à rassurer les banquiers centraux. Dans ce contexte, nous optons pour une prise de profit partielle et revenons vers une exposition aux actions réduite de -2% sur le mois, ce qui porte le poids total actions du portefeuille à 47% en fin de mois. Nous avons par ailleurs procédé à une réallocation partielle du risque des actions des Etats-Unis et des pays émergents en faveur des actions de la Zone Euro. En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille est toujours majoritairement investi en crédit de qualité, dit "Investment Grade", à hauteur de 19%. Ces obligations 'Investment Grade' sont principalement celles d'entreprises de la Zone Euro (17%). Du côté des obligations souveraines, le portefeuille reste majoritairement investi sur les dettes souveraines de la Zone Euro « core » et dans une moindre mesure de l'Italie et de l'Espagne. Au total, la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille est restée stable sur le mois à 2,3. En ce qui concerne les devises, le portefeuille reste majoritairement exposé à l'euro à hauteur de 82%. En 2023, la vigueur de l'inflation et la

faiblesse de la dynamique économique devraient rester au cœur des préoccupations. Et pour l'heure, les banques centrales maintiennent une politique monétaire restrictive pour tenter de contenir l'inflation. Ceci nous incite à conserver une approche défensive à court terme. Suite au récent rebond des marchés et au vu de la poursuite du ralentissement économique, qui pourrait peser sur les marges des entreprises, nous pensons que la prudence est de mise vis-à-vis des actifs risqués, principalement les actions qui présentent des valorisations plus élevées que le crédit aux entreprises, toutes choses égales par ailleurs. Nous favorisons par ailleurs les émetteurs de qualité, plus susceptibles de résister à une conjoncture économique dégradée et des conditions de financement plus resserrées. Toutefois, dans une optique de moyen terme, nous restons agiles et constructifs sur les obligations souveraines, et notamment sur la dette souveraine américaine. Nous voyons également des opportunités du côté de la dette des pays périphériques de la Zone Euro. Les signes de décélération de l'inflation et les craintes persistantes concernant la croissance économique devraient à moyen terme affecter la politique monétaire des principales banques centrales. Lorsque l'inflation entamera une trajectoire de baisse régulière, les banquiers centraux devraient revenir de nouveau vers des baisses de taux pour aider les économies à redémarrer. Ceci devrait permettre à l'ensemble des composantes du portefeuille, actions et obligations, de reprendre une trajectoire haussière plus régulière. Nous conservons par conséquent au global une large diversification et une gestion active, restant à l'affût des opportunités d'investissement qui pourraient se présenter.

Janvier 2023

En janvier, de nouveaux signes de ralentissement sont venus renforcer les craintes de récession aux Etats-Unis. En Zone Euro au contraire, les chiffres économiques ont été meilleurs que prévu. L'économie américaine a continué de ralentir en janvier, une récession semblant de plus en plus probable. Publié en fin de mois, le chiffre de la croissance économique du T4 2022 a fait état d'une progression du PIB toujours positive (2,9% en rythme annualisé). Cependant, les indicateurs plus récents ont montré une dégradation. En particulier, l'ISM Services portant sur le mois de décembre a rejoint l'ISM Manufacturier sur des niveaux indiquant une contraction de l'activité. La production industrielle et les ventes au détail se sont également repliées au cours du même mois. En revanche, le marché du travail a continué de faire preuve d'une bonne résistance avec la création de 223 000 nouveaux emplois nets en décembre. La décélération des salaires (en hausse de 4,6% sur 12 mois) pour sa part, a atténué les craintes de boucle prix-salaires. Les chiffres économiques de la Zone Euro ont continué d'être meilleurs que prévu en janvier, faisant apparaître un scénario de récession comme moins certain qu'auparavant. Le net repli du prix de gros du gaz naturel a contribué à apaiser, au moins temporairement, les tensions dans certains secteurs et les craintes de crise énergétique. Alors qu'il était attendu en légère baisse, le PIB de la région a progressé de 0,1% au T4 (chiffre incluant de légères hausses en France et en Espagne et de légères baisses en Allemagne et en Italie). Les indicateurs PMI portant sur janvier ont également surpris à la hausse, les PMI Composite et Services revenant sur des niveaux indiquant une expansion alors que le PMI Manufacturier a continué de signaler une contraction. Enfin, le moral des ménages a poursuivi son amélioration tout en restant à un niveau historiquement très bas. L'activité économique de la Chine a commencé à rebondir depuis la première semaine de janvier, après le pic de contamination Covid. La réouverture de la Chine, les révisions à la hausse des perspectives de croissance en Zone Euro et la forte baisse du prix du gaz ont été favorables aux actifs émergents. Aux Etats-Unis, l'inflation a poursuivi son repli, l'indice général progressant de 6,5% sur 12 mois en décembre (après 7,1% en novembre), l'indice sous-jacent étant pour sa part en hausse de 5,7% (après 6,0%). En Europe, l'indice général d'inflation a décéléré en janvier, à 8,5% sur 12 mois (après 9,2% en décembre), l'indice sous-jacent conservant toutefois un rythme de progression inchangé à 5,2% (soit le plus élevé depuis la création de l'euro). La Réserve Fédérale américaine a noté le ralentissement de l'inflation tout en soulignant les risques d'un arrêt prématuré de la hausse de ses taux directeurs. Elle a à la suite de cela procédé à une hausse de 0,25% des taux Fed Funds début février. La BCE a continué d'affirmer sa détermination à faire baisser l'inflation, et a augmenté ses taux directeurs de 0,5% début février. Le marché des actions à la hausse. Le MSCI World AC a bondi de 6,4% sur le mois de janvier. L'Europe faisant mieux que le marché américain (+6,9% vs +6,5%). En Europe, la Zone Euro (+9,5%) surperforme, bien que le Royaume-Uni (+4%), la Suède (+7,9%) et la Suisse (+5,4%) se soient bien comportés ce mois-ci. En tête, les Pays Bas (+12,7%), suivis de l'Italie (+10,7%) et l'Allemagne (+10,5%). Le MSCI Japan sous-performe en janvier (+4,7%). Les marchés émergents (+6,5%) font aussi bien que les marchés développés (+6,4%) essentiellement grâce à la bonne performance du MSCI China (+11,7%), de Taiwan (+10,1%) et du Mexique (+12,9%). Les rendements des obligations core de la Zone Euro marquent un léger recul en janvier. Pour les marchés, l'inflation recule et la fin du resserrement monétaire est proche pour la Fed et la BCE. Le ton des banques centrales a été perçu comme plus accommodant. Sur les marchés du crédit, l'aversion pour le risque continue de baisser. Les marchés du crédit en euro ont surperformé les rendements d'état (Euro Investment

OPCVM HYMNOS ISR

Grade : +1% et Euro High Yield : +2.6%). Ces performances ont été alimentées par des données économiques plus solides que prévues et par un recul de l'inflation. Dans ce contexte, nous avons ramené nos positions actions au niveau de novembre, avec un poids en hausse proche de 50%. Nous avons procédé à une réallocation du risque des actions des Etats-Unis (dont le poids est à 7%) en faveur des actions de la Zone Euro (avec un poids porté à 25%). Le portefeuille est également exposé à l'Europe hors UE à hauteur de 15% et dans une moindre mesure aux pays émergents avec un poids de 2%. En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille est toujours majoritairement investi en crédit de qualité, dit Investment Grade, à hauteur de 19%. Ces obligations 'Investment Grade' sont principalement celles d'entreprises de la Zone Euro (17%). Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, nous avons maintenu un niveau de sensibilité stable, à 2,3 à fin janvier. Le portefeuille est majoritairement exposé aux obligations souveraines de la Zone Euro « core » et dans une moindre mesure à l'Italie et l'Espagne. En ce qui concerne le risque de change, le portefeuille reste majoritairement exposé à l'euro à hauteur de 80%. Dans un contexte économique marqué par un risque élevé d'erreurs de politiques monétaires et de fortes divergences régionales, nous favorisons une approche prudente sur les actifs risqués, d'autant que les marchés valorisent un scénario favorable, laissant peu de place aux surprises négatives. Les nouvelles plus positives qu'attendu concernant les perspectives économiques européennes nous amènent toutefois à être moins pessimistes sur la région. Le rebond des marchés actions sur le début de l'année 2023 nous a permis de prendre des bénéfices. Cependant, en raison des craintes que le rebond actuel ne soit pas durable et au vu des risques de récession des bénéfiques nous préférons rester prudents. De part et d'autre de l'Atlantique, les banques centrales ont préparé les esprits à une poursuite de la hausse des taux directeurs, quoiqu'à un rythme moindre que celui du S2 2022. Nous pensons qu'elles vont évoluer sur une corde raide, particulièrement la BCE. Nous restons toutefois constructifs sur les obligations, en particulier les obligations d'État et le crédit de bonne qualité et nous voyons des opportunités sur les marchés émergents, car le dollar ne devrait plus être un obstacle.

Février 2023

En février, les chiffres économiques sont restés majoritairement au-dessus des attentes aux Etats-Unis et en Zone Euro, quoiqu'avec quelques exceptions. Les chiffres économiques publiés en février ont signalé dans l'ensemble une activité plus forte qu'attendu aux Etats-Unis. En particulier, les créations d'emplois de janvier ont été très nombreuses (517 000) et se sont accompagnées d'une nouvelle baisse du taux de chômage à 3,4%. Par ailleurs, l'indice ISM portant sur les services est revenu en territoire positif tandis que les ventes au détail de janvier ont également dépassé les attentes. En revanche, les indicateurs industriels ont été moins bons : l'ISM Manufacturier, en particulier, s'est enfoncé davantage en territoire négatif. Les chiffres économiques de la Zone Euro sont restés, dans l'ensemble, meilleurs qu'attendu, continuant d'atténuer les craintes de récession (largement grâce à une baisse des tensions sur l'approvisionnement en énergie), quoiqu'avec quelques bémols. Si les indices PMI portant sur les services ont poursuivi leur amélioration, cela n'a pas été le cas pour leurs homologues portant sur l'industrie qui ont signalé une contraction plus forte qu'en janvier. Autre important indicateur de conjoncture, l'IFO allemand s'est amélioré mais du seul fait de sa composante portant sur les attentes alors que celle concernant les conditions actuelles s'est dégradées. Les chiffres réels de production et de consommation ont également été mitigés. Enfin, une révision des chiffres du PIB allemand a fait apparaître un recul plus important au T4 (-0,4% au lieu de -0,2% initialement annoncé). La dynamique de croissance est restée faible dans la majorité des économies émergentes, dans un contexte de décélération des exportations et d'érosion de la demande interne. La réouverture chinoise et la bonne résistance des économies des Etats-Unis et de l'UE devraient aider à stabiliser la demande externe même si cela n'est pas encore perceptible dans les chiffres du commerce extérieur. A respectivement 6,4% et 8,6% sur 12 mois en janvier après 6,5% et 9,2% en décembre aux Etats-Unis et en Europe, l'inflation, pour sa part, a déçu par sa faible baisse sur le mois. Après avoir remonté le taux des Fed Funds de 0,25% en début de mois, la Réserve fédérale a signalé qu'il fallait s'attendre à des hausses supplémentaires au cours des prochains mois. La BCE a relevé ses taux de 50pb en début de mois et pré-annoncé une autre hausse de même ampleur en mars avant, éventuellement, des hausses supplémentaires au cours des mois suivants. Les marchés actions avec des performances diverses Le MSCI World AC a reculé de -2% sur le mois. L'Europe fait encore une fois mieux que le marché américain (+1,3% vs -2,6%). En Zone Euro (+1,6%), les pays membres font mieux que les marchés hors Zone Euro, bien que le Royaume Unis (+1,5%) et la Suède (+1,8%) se soient bien comportés sur le mois. En tête, l'Espagne (+5,1%), l'Italie (+3%), suivies de la France (+2,3%). Le MSCI Japan surperforme légèrement aussi en Février (+0,7%). L'indice MSCI des marchés émergents (-4,7%) a été fortement pénalisé par la sous-performance du marché chinois (-9,9%). Le mois de février a été marqué par une forte hausse des rendements obligataires souverains. Le rendement du Bund allemand à dix ans est monté à 2,7%. Le rendement du Trésor américain à 10 ans a atteint 3,9%. L'inversion de la courbe des taux américaine s'est accentuée. Les fortes pressions inflationnistes ont obligé les

investisseurs à revoir à la hausse la trajectoire de l'inflation. Dans ce contexte, les banques centrales ont conservé un discours peu accommodant. Dans ce contexte, l'allocation est restée globalement stable, avec un niveau d'exposition aux actions inchangé sur le mois à 49%. Le portefeuille est largement diversifié avec des expositions à la Zone Euro (dont le poids est à 25%), à l'Europe hors ZE (avec un poids de 15%), aux Etats-Unis (avec un poids à hauteur de 7%) et aux pays émergents (poids à 1%). En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille a renforcé sa préférence pour le crédit de qualité, dit Investment Grade, en hausse de 1% sur le mois et désormais détenu à hauteur de 20%. Ces obligations 'Investment Grade' sont principalement celles d'entreprises de la Zone Euro (17%). Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, les gérants ont maintenu un niveau de sensibilité stable, à fin février, à 2,3. Le portefeuille reste majoritairement exposé au risque de taux de la Zone Euro core (1,6), de l'Italie (0,4) et de l'Espagne (0,3). Pour ce qui concerne le risque de change, le portefeuille reste majoritairement exposé à l'EUR à hauteur de 80,7%. Les gérants détiennent toutefois une exposition au GBP 8,4% et au CHF 6,4%. En terme de perspectives, nous confirmons notre scénario central de ralentissement économique, mais tenons compte de l'évolution du contexte mondial au vu des publications récentes des bénéfices des entreprises et des chiffres d'inflation mais aussi en matière de politiques monétaires. Nous avons ainsi légèrement revu à la hausse nos prévisions économiques pour la Zone Euro (ZE), au vu de chiffres montrant une activité meilleure que prévu jusqu'ici. La baisse des prix de l'énergie, l'efficacité du soutien budgétaire au niveau de chaque pays et l'annonce d'une réouverture plus rapide que prévu de l'économie chinoise ont également amélioré le sentiment. Cependant, malgré la résilience de certains pays, les incertitudes restent nombreuses et la dichotomie entre fondamentaux économiques et marchés financiers semble importante. Ceci nous amène à maintenir une approche défensive. Nous sommes globalement plus prudents vis-à-vis des actions des marchés développés, notamment celles des États-Unis. La prudence est également de mise dans la gestion de la sensibilité aux taux d'intérêts, avec toutefois des opportunités à explorer au vu des divergences de politiques monétaires entre pays.

Mars 2023

Revue de marché Le mois de mars a été marqué par de fortes tensions dans le secteur bancaire, aux Etats-Unis et, dans une moindre mesure, en Europe. Cet épisode a été largement perçu comme susceptible de peser sur l'offre de crédit au cours des prochains mois. L'activité économique est restée forte aux Etats-Unis, quoique sur une trajectoire de ralentissement susceptible de s'aggraver du fait de l'apparition de nouveaux risques. Les chiffres du marché du travail portant sur février ont été moins élevés que ceux de janvier, mais toujours vigoureux avec la création de 311 000 emplois supplémentaires. Les indicateurs ISM, de leur côté, ont fait état d'une expansion soutenue de l'activité dans les services, tout en confirmant un recul dans l'industrie. L'inflation américaine a poursuivi sa décélération en février, à 6,0% sur 12 mois (après 6,4% en janvier), même si l'inflation sous-jacente n'a que très légèrement reflué, à 5,5% (après 5,6%). Cependant, en milieu de mois, la faillite de plusieurs établissements bancaires, en plus de générer d'importantes tensions de marché, a fait craindre une raréfaction rapide du crédit. Cette situation, en augmentant le risque de récession alors que la bataille contre l'inflation n'est pas encore gagnée, a rendu encore plus difficile le dilemme auquel fait face la Réserve Fédérale. L'économie de la Zone Euro a connu un début d'année nettement moins mauvais qu'attendu, sur fond d'atténuation des difficultés d'approvisionnement en énergie et de réouverture de la Chine. Cependant, l'inflation élevée est restée un défi majeur, auquel s'est ajoutée en cours de mois la crainte de nouvelles tensions financières dans la foulée des faillites bancaires survenues aux Etats-Unis et en Suisse. Les chiffres parus en cours de mois ont été mitigés: comme aux Etats-Unis, les grands indicateurs du climat des affaires ont été bons dans les services, mais ont signalé une faiblesse prolongée dans l'industrie. Publié en toute fin de mois, le chiffre de l'inflation de mars a surpris à la baisse (6,9% sur 12 mois, après 8,5% en février) mais l'inflation sous-jacente a encore légèrement accéléré pour atteindre un nouveau plus haut historique (5,7%, après 5,6% en février). Du côté des banques centrales et suites aux événements bancaires récents, la Fed a relevé la fourchette des taux Fed Funds de 25pb (portant la borne haute à 5,0%) lors de son comité du 22 mars. Elle adopte ainsi une approche plus progressive et prudente face à une inflation persistante et à des craintes de resserrement important des conditions de crédit. Lors de son comité du 16 mars, la BCE a quant à elle relevé ses taux directeurs de 50pb, portant le taux de dépôt à 3,0%, tout en s'efforçant de rassurer sur la santé des banques européennes et sur sa propre détermination et capacité à faire face à tout incident. Dans les pays émergents les taux directeurs ont continué d'être ajustés légèrement à la hausse, dans l'ensemble, davantage en raison des tendances d'inflation domestique que du fait de l'attitude restrictive de la Réserve Fédérale américaine : les banques centrales de la Colombie, du Mexique, de la Thaïlande et de l'Afrique du Sud ont annoncé des hausses, tandis que celles du Brésil et du Pérou ont laissé leurs taux inchangés. Les épisodes bancaires récents ont eu pour effet une hausse de la volatilité sur les marchés d'actions. L'intervention très rapide des banques

centrales, combinée à une baisse des taux longs, a permis de limiter l'impact sur la classe d'actif; le MSCI World AC est ainsi tout de même en hausse de +2,2% sur le mois, mais avec une forte dispersion sectorielle. L'Europe fait moins bien que les US (-0,3% vs +3,4%), contrairement aux deux premiers mois de l'année. Au niveau sectoriel européen, la technologie (+6,3%), suivie des services publics (+4,1%) sont les principaux contributeurs. Sans surprise le secteur bancaire (-13,4%) et celui de l'immobilier (-15,8%) ferment la marche. Les valeurs défensives ressortent gagnantes ce mois-ci face aux valeurs cycliques (+1,7% vs -1,5%). En outre, les valeurs de croissance (+3,2%) font mieux que les valeurs dites « Value » (-3,6%). Du côté des pays émergents, l'indice MSCI des marchés émergents (+1,9%) a profité de la forte performance du marché chinois (+4,3%). Les taux de marché ont fortement baissé en mars. Le 10 ans US a reculé de 60pb pour clôturer le mois à 3,4% et le 10 ans allemand a baissé de plus de 40bp à 2,3%. Les investisseurs craignent que les tensions sur le secteur bancaire accélèrent la baisse de la production de crédit. Le marché anticipe aujourd'hui des banques centrales plus prudentes. Positionnement du fonds Dans ce contexte, les gérants ont conservé une approche prudente, en baissant notre exposition aux actions à hauteur de 47%. Le portefeuille est largement diversifié avec des expositions en Zone Euro (dont le poids est à 24%), en Europe hors ZE (avec un poids de 14%), aux Etats-Unis (avec un poids à hauteur de 6%) et dans les pays émergents (poids à 1%). En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille est toujours majoritairement investi dans le crédit de qualité, dit Investment Grade, à hauteur de 20%. Ces obligations 'Investment Grade' sont principalement celles d'entreprises de la Zone euro (16%). Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, les gérants ont maintenu un niveau de sensibilité stable, à fin mars, à 2,4. Les gérants ont globalement maintenu leur exposition sur cette classe d'actifs au cours du mois. A fin mars, le portefeuille est majoritairement exposé au risque de taux de la Zone Euro core (1,6), de l'Italie (0,4) et de l'Espagne (0,3). En ce qui concerne le risque de change, le portefeuille reste majoritairement exposé à l'EUR à hauteur de 80%. Les gérants détiennent toutefois une exposition à la livre sterling 8,5% et au franc suisse 7%. Perspectives En terme de perspectives, nous confirmons notre scénario central de ralentissement économique. Les récentes perturbations du secteur bancaire ont entraîné une révision en baisse des perspectives de croissance des principaux pays développés, notamment celles des États-Unis. Malgré la révision à la hausse de nos prévisions de croissance en début d'année - principalement en raison d'effets d'acquis - nous prévoyons une activité très faible en Zone Euro, en raison notamment du resserrement des conditions financières et de la faiblesse du crédit qui freineront les investissements. L'inflation persistante et supérieure à l'objectif, du moins à court terme, freinera la consommation et obligera la BCE à maintenir une position restrictive. Nous avons en revanche revu à la hausse nos prévisions de croissance pour la Chine en 2023, du fait d'une reprise plus forte que prévu dans l'immobilier et d'une plus forte impulsion du crédit. Par ailleurs, les marchés ont fortement révisé leurs anticipations de taux directeurs, dans une direction plus favorable aux émergents, bien que jusqu'à présent leur politique monétaire ne se soit pas écartée de l'objectif de lutte contre l'inflation. Nous sommes globalement plus prudents vis-à-vis des actions, au vu des valorisations que nous jugeons excessives, nous continuons à privilégier la Chine. Nous pensons qu'il est temps de profiter des bonnes performances enregistrées jusqu'à présent sur les segments cycliques et d'explorer maintenant les secteurs défensifs présentant des valorisations attractives et un fort potentiel de bénéfices. Nous continuons à préférer les titres de qualité, qu'il s'agisse des actions ou des obligations d'entreprises. De manière générale, nous pensons que le système bancaire européen est robuste et que le réajustement actuel des prix pourrait offrir des opportunités sur les entreprises dont les fonds propres et les normes de gouvernance sont solides.

Avril 2023

Revue de marché Au mois d'avril, les chiffres du PIB portant sur le T1 ont, dans l'ensemble, montré une bonne résistance de l'économie mondiale face aux nombreux défis du moment (inflation élevée, hausses des taux directeurs et tensions dans le secteur bancaire aux États-Unis). La conjoncture américaine est restée mitigée, pénalisée par la hausse des taux et les récentes tensions bancaires, mais toujours soutenue par un marché du travail très robuste. Publiés fin avril, les chiffres du PIB du T1 ont montré une croissance en ralentissement, mais toujours positive (+1,1%, en rythme annualisé, après 2,6% au T4). Les créations d'emplois ont également ralenti en mars, tout en se maintenant à un niveau élevé (236 000 emplois nets supplémentaires) tandis que le taux de chômage est resté très bas (3,5%). Cependant, les indicateurs du climat des affaires portant sur avril ont envoyé un message plutôt pessimiste : l'ISM manufacturier s'est enfoncé en territoire négatif, tandis que son homologue portant sur les services a nettement reculé tout en continuant à signaler une légère expansion. À contrario, l'économie de la zone euro est restée en nettement meilleure forme qu'anticipé fin 2022, grâce notamment au double soutien de la baisse des prix de l'énergie et de la reprise chinoise. La croissance économique a été légèrement positive au T1, avec une progression du PIB de 0,1% pour l'ensemble de la région. Les indicateurs du climat des affaires portant sur avril ont continué de montrer un écart important entre l'industrie, à la peine, et les services, où l'activité est restée très

soutenu. Le marché du travail a confirmé sa bonne forme avec un taux de chômage au plus bas en février (6,6%). Cependant, l'inflation est restée préoccupante : si l'indice général des prix a nettement ralenti à 6,9% sur 12 mois en mars (après 8,5% en février), l'inflation sous-jacente n'a toujours pas commencé sa décrue, touchant en mars un nouveau plus haut depuis la création de la zone euro à 5,7% (après 5,6% en février). Aux États-Unis, l'indice général des prix à la consommation a poursuivi son ralentissement (5,0% sur 12 mois en mars après 6,0% en février), l'indice sous-jacent, lui, n'a ralenti que très modérément (5,5% après 5,6%). Sur les marchés actions, le MSCI World AC progresse de +1,2% sur le mois. Malgré une revue à la baisse des estimations des analystes sur les bénéfices des entreprises européennes pour le premier trimestre, la saison des résultats a continué de jouer en faveur des indices européens (+1,9%) qui surperforment le marché américain (+1,2%). L'indice MSCI des marchés émergents (-0,9%) a été pénalisé par la faible performance du marché chinois (-5,1%). Au niveau sectoriel européen, après avoir particulièrement souffert en mars, les secteurs de l'immobilier (+6,8%) et de l'énergie (+4,8%) sont ceux qui réalisent les meilleures performances en avril. Les secteurs de la technologie (-4,5%) et des matériaux (-1,1%) ferment la marche. Les valeurs défensives ressortent gagnantes ce mois-ci face aux valeurs cycliques (+3,9% vs 0,6%). La volatilité sur les marchés de taux a baissé ces dernières semaines après les niveaux record atteints mi-mars. L'écart entre les taux US et Euro s'est creusé en avril. Le 10 ans allemand a augmenté pour clôturer le mois à 2,7% alors que le 10 ans US a reculé et atteint désormais 4%. Positionnement du fonds Dans ce contexte, nous avons maintenu un niveau d'exposition aux actions stable sur le mois à 47%. Le portefeuille demeure largement diversifié avec des expositions aux actions de la zone euro (dont le poids est à 24%), aux actions américaines (avec un poids à hauteur de 7%) et aux actions des pays émergents (poids à 1%). En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille est toujours majoritairement investi dans le crédit de qualité, dit Investment Grade, à hauteur de 19%. Ces obligations 'Investment Grade' sont principalement celles d'entreprises de la zone euro (16%). Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, les gérants ont maintenu un niveau de sensibilité stable, à fin avril, à 2,3. À fin avril, le portefeuille est majoritairement exposé au risque de taux de la zone Euro core (1,6), de l'Italie (0,4) et de l'Espagne (0,3). En ce qui concerne le risque de change, le portefeuille reste majoritairement exposé à l'EUR à hauteur de 81,1%. Les gérants détiennent toutefois une exposition à l'USD 8,8% et au JPY 4,5%. Perspectives Les marchés d'actions au sens large semblent avoir digéré les turbulences du mois de mars, mais le secteur bancaire régional américain continue d'être sous pression et ne montre pas de signes de reprise pour le moment. Les marchés obligataires commencent à évaluer la probabilité d'une récession aux États-Unis ainsi que la possibilité que la Réserve Fédérale américaine commence à réduire ses taux dans le courant de l'année, étant donné que les tensions inflationnistes semblent s'atténuer. En revanche, sur le front des bénéfices, les attentes du marché restent trop optimistes, ce qui dénote un décalage entre les risques de récession pris en compte par les obligations et les valorisations actuelles des actions. Dans ce contexte de signaux contradictoires, nous pensons que ce n'est pas le moment de changer de cap : nous continuons de privilégier une approche prudente. Les tensions géopolitiques entre les États-Unis et la Chine, les épisodes de stress des marchés financiers et la confiance des ménages sont d'autres éléments clés à surveiller. Nous prévoyons des perspectives de croissance mondiale faibles, avec une récession aux États-Unis, des perspectives médiocres en Europe et un rebond en Asie grâce à la réouverture de la Chine, qui ne sera pas en mesure de compenser la décélération aux États-Unis. Cela s'explique par le fait que la reprise en Chine a jusqu'à présent été axée sur l'économie nationale.

Mai 2023

Revue de marché Mai a été un mois mouvementé pour les marchés financiers avec de nouvelles inquiétudes concernant les banques régionales américaines, des hausses de taux de la part de la Fed et de la BCE, des négociations sur le plafond de la dette américaine, des données économiques en baisse et des échos de plus en plus forts sur le potentiel de l'intelligence artificielle. À la fin du mois, la plupart des classes d'actifs avaient enregistré des performances négatives, à quelques exceptions près. Du côté des actions, l'indice MSCI Actions Monde a enregistré un retrait de -1% en Dollar américain, l'indice S&P 500 surperformant et progressant de +0,4%. L'Europe a sous-performé et a chuté de -2,2% tandis que le vainqueur du mois de mai a été l'indice japonais Topix, qui s'est apprécié de +3,6%. L'indice MSCI Actions Émergentes a poursuivi sa tendance mensuelle volatile et a chuté de -1,7%, les investisseurs ayant accru leurs attentes en termes de hausses des taux américains d'ici fin 2023. L'indice Hang Seng de Hong Kong s'est démarqué en chutant de -7,8% sur la période. En ce qui concerne les marchés obligataires, ce fut un mois difficile pour les obligations américaines en particulier, les hausses importantes des rendements américains se traduisant par une performance négative pour les obligations d'État américaines, en baisse de -1,2%. Les obligations de la Zone Euro ont fait un peu mieux, en progressant de +0,4% sur le mois. Les marchés émergents ont également connu des difficultés, se dépréciant de -1,3%. Du côté du crédit, la situation a de nouveau été

similaire: les écarts de prime avec les obligations souveraines sont restés pratiquement inchangés, mais les mouvements sous-jacents des rendements ont été les principaux moteurs des rendements en mai. Le marché du crédit européen Investment Grade et à Haut Rendement a été globalement plus résilient que son homologue américain. En ce qui concerne les devises, le dollar américain a connu un bon mois et s'est apprécié en mai, progressant de +3 % par rapport à l'euro et, dans l'ensemble, l'indice du dollar américain a gagné +2,6 %, tandis que la livre sterling a également poursuivi sa récente appréciation, gagnant +2,1 % par rapport à l'euro. L'euro a été le perdant du mois, se dépréciant de -0,7% face au yen japonais et de -1,2% face au franc suisse. Enfin, du côté des matières premières, la grande nouvelle a été la forte baisse des prix du pétrole, en baisse de -11,3 % en mai, et l'or a également connu des difficultés, en baisse de -1,4 %. Cela signifie que l'indice global des matières premières a chuté de -5,6 %, principalement en raison de la mauvaise performance des composantes des métaux industriels et de l'agriculture, qui ont respectivement baissé de -6,8 % et -2,2 %. Positionnement du fonds Dans ce contexte, nous avons conservé notre approche prudente, en baissant légèrement notre exposition aux actions à hauteur de 45%. L'exposition a été principalement réduite sur le marché actions de la zone euro (avec un poids de 22%). En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille est toujours majoritairement investi dans le crédit de qualité, dit Investment Grade, à hauteur de 19%. Ces obligations 'Investment Grade' sont principalement celles d'entreprises de la zone euro (17%). Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, les gérants ont maintenu un niveau de sensibilité stable à 2,4. À fin mai, le portefeuille est majoritairement exposé au risque de taux de la zone Euro core (1,5), de l'Italie (0,4) et de l'Espagne (0,4). En ce qui concerne le risque de change, le portefeuille reste majoritairement exposé à l'EUR à hauteur de 81,3%. Perspectives La croissance économique devrait rester sur une tendance baissière, en raison des effets décalés du resserrement monétaire et du ralentissement de la consommation aux États-Unis et en Europe. Cela pourrait engendrer des impacts évidents sur les bénéfices des entreprises, mais les valorisations actuelles des actifs à risque, en particulier les actions, ne reflètent pas ces préoccupations. Par conséquent, nous maintenons notre position défensive et explorons les opportunités moins corrélées avec les marchés développés pour une meilleure diversification via les marchés émergents. Nous restons également actifs sur les courbes de taux dans toutes les zones géographiques. Nous restons prudents sur les actions des marchés développés (Europe, Japon) dans un contexte de marges en baisse et de valorisations élevées. Alors que les entreprises américaines pourraient être pénalisées par la faiblesse des dépenses de consommation, l'Europe profite de la baisse des coûts de l'énergie. Mais cela ne suffit pas à nous rendre positifs vis-à-vis de l'Europe. La Chine, en revanche, reste bon marché par rapport aux autres marchés émergents, et nous restons positifs. Nous sommes positifs sur la sensibilité aux taux américains dans un contexte de risques de récession et continuons de croire à une pentification de la courbe des taux américaine. L'asynchronisme des actions des CB, compte tenu des perspectives de croissance et d'inflation, offre des opportunités de gestion active sur les marchés obligataires. Sur les marchés émergents, le pic d'inflation et la possible pause de la Fed améliorent le sentiment. Ainsi, nous sommes désormais légèrement positifs sur un panier d'obligations émergentes (portage attractif, taux élevés). Dans un environnement globalement négatif pour le crédit à Haut Rendement, nous maintenons notre position défensive, en raison d'un décalage entre une économie en décélération et les niveaux de valorisations. Bien que la liquidité ne soit pas actuellement un problème, la baisse des bénéfices pourrait aggraver la situation sur le marché du crédit si les conditions financières restent tendues.

Juin 2023

Revue de marché Au cours du mois de juin, les indicateurs économiques ont surpris à la hausse aux États-Unis, à la baisse en Europe et en Chine. Dans les grandes économies avancées, le reflux de l'inflation, très marqué sur les indices généraux, a été beaucoup moins net sur les indices sous-jacents. La BCE a relevé une nouvelle fois ses taux d'intérêt alors que la Fed a marqué une pause, sans toutefois signaler la fin de son cycle haussier, et que la PBoC (banque centrale chinoise) a baissé les siens. Sur les marchés, les rendements obligataires ont augmenté, notamment sur les maturités courtes, et les indices d'actions ont progressé. Les actions mondiales ont fortement progressé ce mois-ci, les investisseurs spéculant sur la résilience de l'économie et les différentes décisions de politiques monétaires des banques centrales. Après une légère correction au mois de mai, le MSCI World AC (+5,3%) préserve sa tendance haussière depuis le début de l'année. Les États Unis (+6,5%) ont surperformé les marchés européens (+2,3%). Les marchés de la Zone Euro (+3,6%) font mieux avec en tête l'Italie, l'Espagne et la France (+3,9%). Hors zone euro, le marché suédois progresse, suivi du marché britannique. Le marché nippon ressort en tête des marchés développés en juin. Le MSCI pays émergents sous-performe (+2,9%) malgré la forte progression des marchés sud-américains et du marché chinois. En Europe au niveau sectoriel, tous les secteurs sont en hausse sauf la santé et les services de communications. En tête, le secteur bancaire (+7,2%) et la consommation discrétionnaire (+5,7%). Sur les marchés de taux d'intérêt, le mois de juin a été marqué par

une hausse des rendements obligataires, en particulier sur les maturités courtes. Le marché anticipe que les banques centrales devront être plus agressives pour ramener l'inflation à 2%. En effet, les dernières données économiques publiées sont plus fortes que prévu aux États-Unis. En parallèle, les banques centrales sont inquiètes de la persistance de l'inflation sous-jacente. Le forum de Sintra a été l'occasion pour eux de réaffirmer la politique restrictive dans laquelle ils se sont engagés. En ce qui concerne les devises, le dollar américain s'est redressé par rapport à la plupart des principales devises, en réponse à la hausse agressive des rendements américains en début de période et des craintes croissantes d'une récession mondiale. Le yen japonais est tombé à son niveau le plus bas depuis 1998. L'euro a chuté au début du mois, les écarts entre les pays périphériques s'étant creusés en l'absence de plans détaillés de la part de la BCE pour lutter contre les risques de fragmentation. Les métaux précieux (-2,5 %) ont reculé pour le troisième mois consécutif, les investisseurs mettant en balance le ralentissement de la croissance mondiale et la hausse des taux d'intérêt ; l'or (-2,1 %) et l'argent (-6,5 %) ont terminé en baisse. Le baril de pétrole (Brent) s'est apprécié de plus de 3% sur le mois. Positionnement du fonds Dans ce contexte, nous avons légèrement renforcé notre exposition aux actions à hauteur de 47%. L'exposition a été principalement renforcée sur le marché actions de la zone euro (avec un poids de 25%). En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille est toujours majoritairement investi dans le crédit de qualité, dit Investment Grade, à hauteur de 19%. Ces obligations 'Investment Grade' sont principalement celles d'entreprises de la zone euro (17%). Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, les gérants ont maintenu un niveau de sensibilité stable à 2,5. À fin juin, le portefeuille est majoritairement exposé au risque de taux de la zone Euro core (1,5), de l'Italie (0,4) et de l'Espagne (0,4). En ce qui concerne le risque de change, le portefeuille reste majoritairement exposé à l'EUR à hauteur de 81,9%. Perspectives Les marchés sont restés dynamiques grâce aux bénéfices du premier trimestre. Les entreprises ont réussi à répercuter la hausse de leurs coûts sur les consommateurs dans un contexte de forte demande, mais cela sera plus difficile au deuxième et troisième trimestre compte tenu de la dégradation des perspectives de la consommation. Nous anticipons une détérioration des chiffres d'affaires et des bénéfices par action aux États-Unis à mesure qu'une légère récession se concrétisera. Les deux prochaines saisons de résultats trimestriels pourraient entraîner une correction du marché, fournissant des points d'entrée sur les actions. En termes de régimes d'inflation, le premier semestre a vu la transition du régime d'hyperinflation de 2022 vers un régime inflationniste plus clément (soit une hausse des prix comprise entre 3 et 6 % sur 12 mois). Pour le deuxième semestre 2023, la combinaison du resserrement monétaire, de la baisse des prix des matières premières et de l'affaiblissement de la demande devrait favoriser la poursuite de la décélération des prix, surtout concernant l'inflation globale. Toutefois, le retour à un régime d'inflation normale - une hausse des prix de 2 à 3 % sur 12 mois - reste incertain, car l'inflation sous-jacente persiste et devrait se maintenir au-dessus des objectifs des banques centrales. Nous privilégions une approche défensive, la prudence restant de mise sur les actifs risqués des marchés développés. Nous sommes positifs sur les marchés émergents et en particulier la Chine. Leur croissance plus dynamique creuse l'écart avec celle des marchés développés. Nous pensons que l'Asie continuera d'attirer les flux d'investissement et qu'elle bénéficiera de la transition de la Chine et de l'Inde vers des modèles de croissance plus durables. Concernant 2024, une reprise progressive de l'économie au premier semestre devient de plus en plus probable. Toutefois, il est trop tôt pour envisager une remontée généralisée de l'appétit pour le risque. La visibilité reste faible quant à l'impact du resserrement des conditions financières mené par les banques centrales. Une modération des pressions inflationnistes devrait rendre les valorisations actuelles plus soutenables. Les risques haussiers pourraient provenir d'un scénario macroéconomique moins défavorable que prévu, remettant en cause la récession des bénéfices. Les marges bénéficieraient alors d'une normalisation des prix à la production et du coût de la main-d'œuvre, ainsi que de l'affaiblissement du dollar. Les risques baissiers sont principalement liés à un possible incident de crédit et à ses répercussions sur les entreprises et l'économie en général.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille HYMNOS ISR et de son benchmark s'établissent à :

- Part HYMNOS ISR - I en devise EUR : 4,89% / 6,56% avec une Tracking Error de 1,96%
- Part HYMNOS ISR - L (C) en devise EUR : 4,31% / 6,56% avec une Tracking Error de 1,99%
- Part HYMNOS ISR - P en devise EUR : 4,31% / 6,56% avec une Tracking Error de 1,96%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM HYMNOS ISR

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.0% 25-05-33	14 998 050,00	
AMUNDI INDEX MSCI USASRI ETFDR E ACC HDG	3 654 900,14	9 689 524,57
BUNDESSCHATZANWEISUNGEN 0.0% 16-06-23		12 000 000,00
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI I	4 662 450,62	4 668 058,28
AM MSCI CHIN ESG LEAD SEL UCITS ETF DR C		8 846 330,37
AGENCE FSE DEV. 3.75% 15/02/2027	6 556 090,00	
FRAN GOVE BON 0.25% 25-11-26		6 531 702,00
E.ETAT 4,75%04 OAT		6 490 629,00
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	6 004 997,86	
L'OREAL	902 695,32	2 712 542,56

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 55 682 940,60

- o Change à terme : 12 962 129,18
- o Future : 40 364 691,05
- o Options : 2 356 120,37
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3 CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE UBS EUROPE SE

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	
Instrument financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	 430 000,00 430 000,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

Informations spécifiques

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ».

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2022, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2021 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2022.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2022, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Au cours de l'année 2022, les effectifs d'Amundi Asset Management ont augmenté du fait de l'intégration de collaborateurs issus de la société Lyxor.

Sur l'exercice 2022, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 673 collaborateurs au 31 décembre 2022) s'est élevé à 202 172 869 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 134 493 396 euros, soit 67% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 67 679 473 euros, soit 33% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2022, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 19 393 477 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (31 collaborateurs au 31 décembre 2022), 16 540 119 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (50 collaborateurs au 31 décembre 2022).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

OPCVM HYMNOS ISR

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG).

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net-zero.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

OPCVM HYMNOS ISR

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi qu'Amundi exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle d'Amundi. De plus, Amundi met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles Amundi a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Politique Charbon

Amundi exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport).

Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique.

- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction.
- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse.
- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

Application en gestion passive :

• Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon d'Amundi (à l'exception des indices très concentrés).

• Fonds passifs non ESG

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.

Par conséquent, les fonds indiciels et ETF d'Amundi répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif d'Amundi mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, Amundi a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

Politique sur le tabac

Depuis 2018, Amundi limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'Homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1 000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique d'Amundi s'applique au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, Amundi est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. Amundi applique ainsi les règles suivantes :

- Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).

- Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par Amundi sont disponibles sur son site Internet : <https://legroupe.amundi.com>

* *Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence.*

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

OPCVM HYMNOS ISR

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

HYMNOS ISR

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Amundi Asset Management

91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

Aux porteurs de parts du FCP HYMNOS ISR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif HYMNOS ISR constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 06 octobre 2023

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane Collas
Stéphane COLLAS

Comptes annuels

Bilan Actif au 30/06/2023 en EUR

	30/06/2023	30/06/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	343 287 977,43	338 670 074,34
Actions et valeurs assimilées	158 320 793,10	143 373 925,21
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	158 320 793,10	143 373 925,21
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	158 240 080,75	158 976 093,67
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	158 240 080,75	158 976 093,67
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	26 288 437,83	35 344 507,32
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	26 288 437,83	35 344 507,32
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	438 665,75	975 548,14
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	438 665,75	975 548,14
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	14 363 923,93	11 481 459,32
Opérations de change à terme de devises	12 962 129,18	8 650 000,00
Autres	1 401 794,75	2 831 459,32
COMPTES FINANCIERS	16 483 664,16	19 244 961,29
Liquidités	16 483 664,16	19 244 961,29
TOTAL DE L'ACTIF	374 135 565,52	369 396 494,95

Bilan Passif au 30/06/2023 en EUR

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	372 788 259,65	350 876 783,60
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		-47 068,43
Report à nouveau (a)	3 661,00	
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-17 055 486,39	5 139 125,90
Résultat de l'exercice (a,b)	3 659 881,26	2 402 442,32
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	359 396 315,52	358 371 283,39
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	384 653,03	869 874,82
Opérations de cession sur instruments financiers		24,66
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	384 653,03	869 850,16
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	384 653,03	869 850,16
Autres opérations		
DETTES	14 354 596,97	10 046 605,76
Opérations de change à terme de devises	13 024 897,79	8 614 821,20
Autres	1 329 699,18	1 431 784,56
COMPTES FINANCIERS		108 730,98
Concours bancaires courants		108 730,98
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	374 135 565,52	369 396 494,95

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-Bilan au 30/06/2023 en EUR

	30/06/2023	30/06/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EUR XEUR FOAT E 0922		2 355 010,00
EURO STOXX 50 0922		22 400 910,00
EURO STOXX 50 0923	17 221 030,00	
EC EURUSD 0922		3 905 949,59
EC EURUSD 0923	4 768 721,36	
Options		
DJ EURO STOXX 50 09/2023 PUT 4200	1 215 248,61	
DJ EURO STOXX 50 09/2023 PUT 3800	329 931,75	
S&P 500 INDEX 09/2023 PUT 3650	194 168,74	
S&P 500 INDEX 09/2023 PUT 4050	616 771,27	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
I EURIBOR 3 0922		2 487 000,00
LIFFE LG GILT 0923	4 886 325,23	
FGBL BUND 10A 0922		10 712 160,00
XEUR FGBX BUX 0923	279 200,00	
DJES BANKS 0922		3 192 000,00
SP 500 MINI 0922		9 786 838,20
DJE 600 INSUR 0923	5 156 370,00	
DJE 600 EUROP 0922		5 950 560,00
DJE 600 EUROP 0923	6 168 540,00	
RP EURGBP 0922		1 881 643,53
RP EURGBP 0923	1 884 504,46	
Options		
DJ EURO STOXX 50 07/2022 PUT 3300		12 647 005,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de Résultat au 30/06/2023 en EUR

	30/06/2023	30/06/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	386 987,08	-857,17
Produits sur actions et valeurs assimilées	4 398 127,86	4 901 009,94
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 852 955,26	1 890 818,73
Produits sur titres de créances		7 312,50
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	172,87	
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	7 638 243,07	6 798 284,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	9 079,06	156 495,45
Autres charges financières		
TOTAL (2)	9 079,06	156 495,45
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	7 629 164,01	6 641 788,55
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 920 440,17	4 093 224,08
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	3 708 723,84	2 548 564,47
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-48 842,58	-146 122,15
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	3 659 881,26	2 402 442,32

Annexes aux comptes annuels

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

OPCVM HYMNOS ISR

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

OPCVM HYMNOS ISR

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011285907 - Part HYMNOS ISR I : Taux de frais maximum de 0.60% TTC

FR0007447891 - Part HYMNOS ISR P : Taux de frais maximum de 1,20% TTC

FR0013443645 - Part HYMNOS ISR PART L-C : Taux de frais maximum de 1,20% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part HYMNOS ISR I	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part HYMNOS ISR P	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part HYMNOS ISR PART L-C	Capitalisation	Capitalisation

2. Évolution de l'actif net au 30/06/2023 en EUR

	30/06/2023	30/06/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	358 371 283,39	277 709 296,68
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	27 162 577,21	195 903 123,64
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-39 305 463,43	-66 841 847,70
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 530 982,41	13 703 062,22
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-17 103 149,36	-11 084 265,73
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	6 201 414,08	8 106 191,96
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-10 297 464,41	-7 185 822,65
Frais de transactions	-332 601,25	-742 194,76
Différences de change	2 783,94	3 188 753,90
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	29 686 686,10	-56 768 245,34
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-17 449 041,64</i>	<i>-47 135 727,74</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>47 135 727,74</i>	<i>-9 632 517,60</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	90 181,07	-165 333,30
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-315 344,09</i>	<i>-405 525,16</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>405 525,16</i>	<i>240 191,86</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-2 319 638,07	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	3 708 723,84	2 548 564,47
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	359 396 315,52	358 371 283,39

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	2 474 423,87	0,69
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	155 765 656,88	43,34
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	158 240 080,75	44,03
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	19 577 150,37	5,45
Change	4 768 721,36	1,32
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	24 345 871,73	6,77
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	11 324 910,00	3,15
Change	1 884 504,46	0,53
Taux	5 165 525,23	1,43
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	18 374 939,69	5,11

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	155 765 656,88	43,34					2 474 423,87	0,69
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							16 483 664,16	4,59
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	5 165 525,23	1,44						

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			1 261 404,87	0,35	17 215 974,01	4,79	54 046 245,85	15,04	85 716 456,02	23,85
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	16 483 664,16	4,59								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations									5 165 525,23	1,44

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2 CHF		Devise 3 SEK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	20 314 658,61	5,65	18 889 520,76	5,26	759 837,02	0,21	8 414 569,56	2,34
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	386 284,84	0,11			4 404 922,26	1,23	91 952,34	0,03
Comptes financiers	3 988 832,94	1,11	1 951 058,61	0,54	312 347,82	0,09	3 169 410,62	0,88
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	4 763 554,24	1,33					3 807 749,06	1,06
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture							5 579 661,37	1,55
Autres opérations	6 770 829,69	1,88						

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2023
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	4 404 922,26
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	8 557 206,92
	Ventes à règlement différé	263 732,36
	Dépôts de garantie en espèces	955 048,26
	Coupons et dividendes en espèces	183 014,13
TOTAL DES CRÉANCES		14 363 923,93
DETTES		
	Vente à terme de devise	8 571 303,30
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	4 453 594,49
	Achats à règlement différé	845 628,00
	Frais de gestion fixe	359 922,69
	Autres dettes	124 148,49
TOTAL DES DETTES		14 354 596,97
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		9 326,96

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part HYMNOS ISR I		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-37	-5 223 716,58
Solde net des souscriptions/rachats	-37	-5 223 716,58
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	39	
Part HYMNOS ISR P		
Parts souscrites durant l'exercice	59 764,847	27 147 695,91
Parts rachetées durant l'exercice	-74 018,180	-34 051 157,94
Solde net des souscriptions/rachats	-14 253,333	-6 903 462,03
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	751 406,766	
Part HYMNOS ISR PART L-C		
Parts souscrites durant l'exercice	148,917	14 881,30
Parts rachetées durant l'exercice	-304,883	-30 588,91
Solde net des souscriptions/rachats	-155,966	-15 707,61
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 652,908	

OPCVM HYMNOS ISR

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part HYMNOS ISR I Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part HYMNOS ISR P Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part HYMNOS ISR PART L-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

OPCVM HYMNOS ISR

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2023
Part HYMNOS ISR I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	34 332,24
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,56
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HYMNOS ISR P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3 880 902,27
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,11
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HYMNOS ISR PART L-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	5 205,66
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,11
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	30/06/2023
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2023
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2023
Actions			273 637,37
	FR0000045072	CREDIT AGRICOLE	273 637,37
Obligations			2 415 061,91
	FR0014009UH8	CA 1.875% 22-04-27	279 725,01
	FR0013533999	CA 4.0% PERP	521 487,15
	FR001400F067	CA 7.25% PERP EMTN	299 763,34
	XS2633552026	CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 4.375% 08-06-26	601 899,44
	FR0013312154	CASA ASSURANCES 2.625% 29-01-48	712 186,97
TCN			
OPC			26 288 437,83
	LU2249056297	AM INX MSCI WORLD SRI PAB UCTS ETF DHEUC	635 861,73
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	6 012 245,46
	LU2269164310	AMUNDI INDEX MSCI JAPAN SRI UCITS ETF DR - HEDGED EUR C	2 452 877,50
	LU2153616599	AMUNDI INDEX MSCI USASRI ETFDR E ACC HDG	9 145 748,79
	FR0013340932	EUROPEAN HIGH YIELD ISR PART IC	1 620 683,58
	FR0010524777	LYXOR ETF NEW ENERGY	6 421 020,77
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			28 977 137,11

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	3 661,00	
Résultat	3 659 881,26	2 402 442,32
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	3 663 542,26	2 402 442,32

	30/06/2023	30/06/2022
Part HYMNOS ISR I		
Affectation		
Distribution	85 041,44	129 268,58
Report à nouveau de l'exercice	0,28	1,33
Capitalisation		
Total	85 041,72	129 269,91
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	39	75
Distribution unitaire	2 201,72	1 719,34
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	4 176,35	8 511,22

	30/06/2023	30/06/2022
Part HYMNOS ISR P		
Affectation		
Distribution	3 569 182,14	2 266 353,89
Report à nouveau de l'exercice	4 494,84	3 729,71
Capitalisation		
Total	3 573 676,98	2 270 083,60
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	751 406,766	765 660,099
Distribution unitaire	4,75	2,96
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	269 220,66	286 998,22

OPCVM HYMNOS ISR

	30/06/2023	30/06/2022
Part HYMNOS ISR PART L-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	4 823,56	3 088,81
Total	4 823,56	3 088,81

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		-47 068,43
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-17 055 486,39	5 139 125,90
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-17 055 486,39	5 092 057,47

	30/06/2023	30/06/2022
Part HYMNOS ISR I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-259 889,09	146 869,90
Total	-259 889,09	146 869,90

	30/06/2023	30/06/2022
Part HYMNOS ISR P		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-16 772 993,94	4 938 399,42
Total	-16 772 993,94	4 938 399,42

	30/06/2023	30/06/2022
Part HYMNOS ISR PART L-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-22 603,36	6 788,15
Total	-22 603,36	6 788,15

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023
Actif net Global en EUR	33 838 773,43	57 074 025,55	277 709 296,68	358 371 283,39	359 396 315,52
Part HYMNOS ISR I en EUR					
Actif net	2 468 496,61	9 477 911,29	10 476 004,61	10 308 122,24	5 482 766,37
Nombre de titres	18	70	69	75	39
Valeur liquidative unitaire	136 652,82	135 365,85	152 640,23	137 103,44	141 948,64
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2 965,15	-389,69	4 930,68	1 953,44	-6 728,52
Distribution unitaire sur résultat				1 719,34	2 201,72
Crédit d'impôt unitaire				198,276	(*)
Report à nouveau unitaire sur résultat				0,01	
Capitalisation unitaire sur résultat	3 350,89	1 934,80	1 673,68		
Part HYMNOS ISR P en EUR					
Actif net	31 370 276,82	47 596 016,08	267 097 401,15	347 589 929,67	353 435 949,38
Nombre de titres	68 200,297	105 042,486	525 604,447	765 660,099	751 406,766
Valeur liquidative unitaire	459,97	453,11	508,17	453,97	470,36
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-9,99	-1,30	16,44	6,44	-22,32
Distribution unitaire sur résultat				2,96	4,75
Crédit d'impôt unitaire				0,378	(*)
Capitalisation unitaire sur résultat	8,75	3,94	2,98		

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023
Part HYMNOS ISR PART L-C en EUR					
Actif net		98,18	135 890,92	473 231,48	477 599,77
Nombre de titres		1,000	1 233,622	4 808,874	4 652,908
Valeur liquidative unitaire		98,18	110,15	98,40	102,64
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		0,23	3,62	1,41	-4,85
Capitalisation unitaire sur résultat		0,63	0,66	0,64	1,03

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	4 973	884 099,94	0,24
ALLIANZ SE-REG	EUR	6 735	1 435 902,00	0,40
AURUBIS AG	EUR	972	76 340,88	0,03
BASF SE	EUR	6 587	292 923,89	0,08
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	13 225	1 488 077,00	0,41
BMW VZ	EUR	2 149	223 925,80	0,06
BRENNTAG AG NAMEN	EUR	523	37 342,20	0,01
COMMERZBANK AG	EUR	26 277	266 711,55	0,07
COVESTRO AG	EUR	6 207	295 329,06	0,08
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	4 975	841 272,50	0,23
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	28 601	1 279 322,73	0,36
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	93 341	1 864 579,82	0,52
HANNOVER RUECKVERSICHERUNGS NAMEN	EUR	12 843	2 496 037,05	0,69
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	541	39 633,66	0,01
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	33 176	1 253 555,16	0,35
KION GROUP AG	EUR	12 494	460 528,84	0,13
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	7 651	563 649,17	0,16
SAP SE	EUR	15 697	1 964 322,58	0,54
SIEMENS AG-REG	EUR	19 281	2 941 123,74	0,82
SIEMENS ENERGY AG	EUR	49 533	801 443,94	0,22
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	18 876	978 909,36	0,28
SMA SOLAR TECHNOLOGY	EUR	9 660	1 080 954,00	0,30
VOLKSWAGEN AG	EUR	186	28 439,40	0,01
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	623	76 591,62	0,02
VONOVIA SE	EUR	25 017	447 679,22	0,13
TOTAL ALLEMAGNE			22 118 695,11	6,15
AUTRICHE				
ams-OSRAM I Inhaber-Akt	CHF	7 107	46 906,71	0,01
ERSTE GROUP BANK	EUR	5 408	173 542,72	0,05
RAIFFEISEN BANK INTERNATIONAL	EUR	1 901	27 602,52	0,01
VERBUND	EUR	12 227	898 073,15	0,25
VOEST-ALPINE AG	EUR	2 026	66 655,40	0,02
TOTAL AUTRICHE			1 212 780,50	0,34
BELGIQUE				
KBC GROUPE	EUR	4 312	275 623,04	0,07
TOTAL BELGIQUE			275 623,04	0,07
CHILI				
ANTOFAGASTA PLC	GBP	20 343	346 339,49	0,10
TOTAL CHILI			346 339,49	0,10

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DANEMARK				
AP MOELLER MAERSK S.B	DKK	96	154 392,66	0,04
NOVO NORDISK AS	DKK	26 729	3 946 556,53	1,10
ORSTED	DKK	13 713	1 187 510,31	0,33
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	DKK	69 187	1 686 107,62	0,47
TOTAL DANEMARK			6 974 567,12	1,94
ESPAGNE				
ACS ACTIVIDADES CONS Y SERV	EUR	4 907	157 858,19	0,04
AENA SME SA	EUR	2 000	296 000,00	0,08
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	5 000	348 500,00	0,10
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	242 251	1 703 509,03	0,47
BANCO DE SABADELL S.A.	EUR	36 812	38 799,85	0,02
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	605 294	2 048 920,19	0,57
CAIXABANK S.A.	EUR	65 672	248 699,86	0,07
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	27 626	324 329,24	0,09
IBERDROLA SA	EUR	193 503	2 312 360,85	0,64
INDITEX	EUR	56 009	1 986 079,14	0,55
INTL CONSOLIDATED AIRLINE-DI	GBP	160 665	303 113,26	0,09
SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	EUR	50 334	706 941,03	0,20
TELEFONICA SA	EUR	69 640	258 782,24	0,07
TOTAL ESPAGNE			10 733 892,88	2,99
FINLANDE				
NESTE OYJ	EUR	41 624	1 467 662,24	0,41
NOKIA (AB) OYJ	EUR	191 770	735 533,84	0,20
NORDEA BANK ABP	SEK	39 054	388 742,11	0,11
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	2 532	26 902,50	0,01
TOTAL FINLANDE			2 618 840,69	0,73
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	3 592	589 806,40	0,16
AIR LIQUIDE PF 25	EUR	14 281	2 344 940,20	0,65
ALSTOM	EUR	1 357	37 073,24	0,01
ARKEMA	EUR	3 310	285 653,00	0,08
ATOS SE	EUR	1 303	17 043,24	
AXA	EUR	90 249	2 438 979,23	0,68
BNP PARIBAS	EUR	40 788	2 354 283,36	0,66
BOUYGUES	EUR	37 807	1 162 943,32	0,32
BUREAU VERITAS SA	EUR	35 089	881 435,68	0,24
CAPGEMINI SE	EUR	8 913	1 546 851,15	0,43
CARREFOUR	EUR	9 370	162 616,35	0,05
COVIVIO SA	EUR	1 233	53 240,94	0,01
CREDIT AGRICOLE	EUR	25 169	273 637,37	0,08
DANONE	EUR	22 839	1 282 181,46	0,36
EIFFAGE	EUR	3 457	330 420,06	0,09
ELIS	EUR	4 247	75 596,60	0,02

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ESSILORLUXOTTICA	EUR	13 051	2 252 602,60	0,62
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	48 737	1 051 257,09	0,29
KERING	EUR	3 083	1 558 764,80	0,43
KLEPIERRE	EUR	4 103	93 220,16	0,03
L'OREAL SA-PF-2025	EUR	6 569	2 805 619,90	0,78
LEGRAND SA	EUR	10 919	991 445,20	0,28
MICHELIN (CGDE)	EUR	48 441	1 310 813,46	0,36
ORANGE	EUR	12 731	136 247,16	0,04
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	20 418	1 500 723,00	0,42
RENAULT SA	EUR	5 440	209 875,20	0,06
REXEL	EUR	4 869	110 088,09	0,03
SAINT-GOBAIN	EUR	26 115	1 455 388,95	0,41
SANOFI	EUR	735	72 177,00	0,02
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	16 632	2 768 562,72	0,77
SCOR SE	EUR	1 537	41 329,93	0,01
SOCIETE GENERALE SA	EUR	21 259	505 964,20	0,15
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	18 443	1 859 976,55	0,52
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	16 395	346 098,45	0,10
TOTALENERGIES SE	EUR	43 868	2 305 263,40	0,64
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	1 608	77 425,20	0,02
VALLOUREC	EUR	23 000	248 975,00	0,07
VINCI SA	EUR	25 922	2 757 582,36	0,77
TOTAL FRANCE			38 296 102,02	10,66
IRLANDE				
AIB GROUP PLC	EUR	27 472	105 767,20	0,03
BANK OF IRELAND GROUP PLC	EUR	20 646	180 404,75	0,05
CRH PLC	EUR	40 998	2 070 399,00	0,57
KERRY GROUP PLC-A	EUR	18 324	1 637 799,12	0,46
TOTAL IRLANDE			3 994 370,07	1,11
ITALIE				
BANCO BPM SPA	EUR	50 415	214 263,75	0,06
ENEL SPA	EUR	351 519	2 168 169,19	0,60
ENI SPA	EUR	63 384	835 527,89	0,24
FINECOBANK SPA	EUR	12 951	159 491,57	0,05
INTESA SANPAOLO	EUR	753 363	1 808 071,20	0,50
MEDIOBANCA SPA	EUR	9 767	107 046,32	0,03
MONCLER SPA	EUR	13 085	828 803,90	0,23
NEXI SPA	EUR	74 572	535 576,10	0,15
PRYSMIAN SPA	EUR	32 094	1 228 558,32	0,34
TELECOM ITALIA ORD SPA	EUR	270 311	69 686,18	0,02
UNICREDIT SPA	EUR	38 769	824 422,79	0,23
TOTAL ITALIE			8 779 617,21	2,45
JERSEY				
WPP PLC	GBP	31 931	306 379,83	0,08
TOTAL JERSEY			306 379,83	0,08

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NORVEGE				
MOWI ASA	NOK	2 509	36 534,35	0,01
NEL ASA	NOK	829 870	893 875,46	0,24
NORSK HYDRO ASA	NOK	39 473	215 457,71	0,06
ORKLA ASA	NOK	13 685	90 269,37	0,03
TELENOR	NOK	11 855	110 349,83	0,03
TOTAL NORVEGE			1 346 486,72	0,37
PAYS-BAS				
ADYEN NV	EUR	367	581 988,60	0,17
AERCAP HOLDINGS	USD	601	34 991,31	0,01
AKZO NOBEL	EUR	12 577	939 753,44	0,26
ASML HOLDING NV	EUR	6 023	3 993 249,00	1,11
CNH INDUSTRIAL NV	EUR	117 699	1 554 215,30	0,43
FERROVIAL INTERNATIONAL SE	EUR	10 052	291 206,44	0,08
ING GROEP NV	EUR	142 138	1 753 698,64	0,49
IVECO GROUP NV	EUR	21 530	177 665,56	0,05
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	353 327	1 155 025,96	0,32
PROSUS NV	EUR	20 376	1 367 433,36	0,38
RANDSTAD N.V.	EUR	837	40 435,47	0,01
ROYAL PHILIPS	EUR	48 870	968 016,96	0,27
STELLANTIS NV	EUR	95 843	1 542 113,87	0,43
TOTAL PAYS-BAS			14 399 793,91	4,01
ROYAUME-UNI				
3I GROUP PLC	GBP	2 174	49 362,45	0,02
ANGLO AMERICAN	GBP	57 631	1 499 621,55	0,42
ASTRAZENECA PLC	GBP	22 079	2 901 157,19	0,81
BALFOUR BEATTY	GBP	19 584	77 774,60	0,02
BARRATT DEVELOPMENTS PLC	GBP	9 499	45 770,98	0,02
BRITISH LAND CO ORD	GBP	19 723	69 593,01	0,02
BRITVIC PLC	GBP	121 769	1 214 639,21	0,34
BT GROUP PLC	GBP	78 589	112 047,59	0,03
BUNZL	GBP	2 273	79 435,15	0,03
CENTRICA PLC	GBP	82 955	119 819,05	0,04
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNE	USD	991	58 524,41	0,01
EASYJET	GBP	60 181	338 441,43	0,09
GSK PLC	GBP	13 135	212 572,25	0,06
HSBC HOLDINGS PLC	GBP	307 022	2 224 268,22	0,62
INFORMA PLC	GBP	45 667	386 345,53	0,11
INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP PLC	GBP	4 645	294 131,91	0,08
ITV PLC	GBP	494 020	393 189,61	0,10
JOHNSON MATTHEY PLC	GBP	1 583	32 207,87	
KINGFISHER PLC NEW	GBP	12 062	32 567,33	
LAND SECURITIES REIT RG	GBP	14 034	93 903,43	0,03

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LINDE PLC	EUR	1 000	349 500,00	0,10
LLOYDS BANKING GROUP PLC	GBP	2 611 490	1 326 514,58	0,37
MARKS & SPENCER PLC NEW	GBP	16 472	36 988,34	0,01
NATIONAL GRID PLC	GBP	68 494	830 484,26	0,23
NATWEST GROUP PLC	GBP	44 295	124 293,38	0,03
PEARSON ORD	GBP	5 057	48 439,71	0,02
PERSIMMON PLC	GBP	1 523	18 200,05	0,01
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	GBP	17 156	1 181 917,75	0,33
RENTOKIL INITIAL 05	GBP	210 005	1 505 017,48	0,42
SHELL PLC	EUR	146 273	4 036 403,44	1,12
SMITH & NEPHEW PLC	GBP	122 372	1 808 165,19	0,50
STANDARD CHARTERED PLC	GBP	7 487	59 588,89	0,02
TAYLOR WIMPEY	GBP	24 293	29 087,06	0,01
TRAVIS PERKINS PLC	GBP	4 869	46 094,23	0,01
UNILEVER PLC	EUR	28 863	1 377 053,73	0,38
VISTRY GROUP PLC	GBP	61 479	473 190,93	0,13
VODAFONE GROUP PLC	GBP	863 896	744 652,88	0,20
WEIR GROUP (THE)	GBP	46 394	949 342,94	0,27
TOTAL ROYAUME-UNI			25 180 307,61	7,01
SUEDE				
BILLERUD AB	SEK	4 079	28 369,63	
BOLIDEN AB	SEK	2 561	67 707,28	0,02
ELECTROLUX AB-B	SEK	2 383	29 766,65	0,01
SKANSKA AB SER'B'SEK10 LIBRE	SEK	2 223	28 513,18	0,01
TRELLEBORG AB B	SEK	2 052	45 517,77	0,01
VOLVO AB-B-	SEK	9 048	171 220,40	0,05
TOTAL SUEDE			371 094,91	0,10
SUISSE				
ADECCO GROUP AG-REG	CHF	1 105	33 091,70	0,01
ALCON INC	CHF	15 594	1 183 869,06	0,32
CIE FIN RICHEMONT N	CHF	21 342	3 315 930,84	0,92
COCACOLA HBC SA	EUR	6 465	176 753,10	0,05
DSM FIRMENICH	EUR	7 838	772 983,56	0,22
LONZA GROUP NOM.	CHF	3 420	1 868 990,32	0,52
NESTLE SA-REG	CHF	48 888	5 389 425,54	1,50
NOVARTIS AG-REG	CHF	23 934	2 206 915,63	0,62
PARTNERS GROUP HOLDING N	CHF	938	808 791,35	0,22
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	14 402	4 035 599,61	1,12
STMICROELECTRONICS NV	EUR	34 538	1 573 551,28	0,44
TOTAL SUISSE			21 365 901,99	5,94
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			158 320 793,10	44,05
TOTAL Actions et valeurs assimilées			158 320 793,10	44,05
Obligations et valeurs assimilées				

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLEMAGNE 0.5% 15/02/25	EUR	300 000	287 909,79	0,08
AMPRION 3.45% 22-09-27	EUR	200 000	201 391,86	0,06
BERTELSMANN 3.5% 29-05-29	EUR	200 000	195 461,86	0,05
BOSCH GMBH ROBERT 3.625% 02-06-30	EUR	500 000	497 374,18	0,14
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 1.25% 15-08-48	EUR	2 000 000	1 612 539,32	0,45
CMZB FRANCFORT 0.875% 22-01-27	EUR	400 000	353 088,95	0,10
CONTINENTAL 3.625% 30-11-27	EUR	200 000	201 923,32	0,06
CONTINENTAL 4.0% 01-06-28 EMTN	EUR	400 000	398 950,57	0,11
EVONIK INDUSTRIES 2.25% 25-09-27	EUR	500 000	475 594,01	0,13
HEIDELBERGCEMENT AG 3.75% 31-05-32	EUR	160 000	152 695,59	0,04
LANXESS AG 1.75% 22-03-28 EMTN	EUR	600 000	534 241,54	0,15
SANTANDER CONSUMER BANK AG 4.5% 30-06-26	EUR	300 000	300 114,65	0,08
VONOVIA SE 0.375% 16-06-27	EUR	300 000	249 560,21	0,07
TOTAL ALLEMAGNE			5 460 845,85	1,52
AUSTRALIE				
NBN 4.125% 15-03-29 EMTN	EUR	400 000	406 876,32	0,11
TOTAL AUSTRALIE			406 876,32	0,11
AUTRICHE				
AUST GOVE BON 0.75% 20-10-26	EUR	1 500 000	1 402 280,45	0,39
AUSTRIA GOVERNMENT BONDT 1.2% 20-10-25	EUR	1 000 000	965 927,81	0,27
OMV AG 2.5% PERP	EUR	400 000	369 249,72	0,10
RAIFFEISEN BANK INTL AG 1.375% 17-06-33	EUR	200 000	148 553,14	0,04
RAIFFEISEN BANK INTL AG 5.75% 27-01-28	EUR	200 000	211 450,36	0,06
TOTAL AUTRICHE			3 097 461,48	0,86
BELGIQUE				
BELFIUS SANV 3.875% 12-06-28	EUR	200 000	198 639,03	0,05
BELGIQUE 0.8% 22-06-25	EUR	1 250 000	1 193 487,33	0,33
BGB 0.1 06/22/30	EUR	4 000 000	3 308 947,43	0,93
ELIA GROUP SANV 5.85% PERP	EUR	200 000	201 449,35	0,05
KBC GROUPE 0.25% 01-03-27 EMTN	EUR	400 000	358 532,74	0,09
KBC GROUPE 0.5% 03-12-29 EMTN	EUR	400 000	372 150,03	0,10
KBC GROUPE 4.375% 23-11-27	EUR	300 000	305 902,08	0,09
KBC GROUPE 4.5% 06-06-26 EMTN	EUR	400 000	398 891,89	0,11
KBC GROUPE 4.875% 25-04-33	EUR	400 000	395 110,35	0,12
PROXIMUS 4.0% 08-03-30 EMTN	EUR	300 000	306 553,15	0,09
VGP 1.625% 17-01-27	EUR	200 000	163 424,21	0,05
TOTAL BELGIQUE			7 203 087,59	2,01
DANEMARK				
DSV PANALPINA AS 0.375% 26-02-27	EUR	300 000	265 913,27	0,07
JYSKE BANK DNK 5.0% 26-10-28	EUR	280 000	279 741,24	0,08
NYKREDIT 0.875% 28-07-31	EUR	200 000	174 134,08	0,05
TOTAL DANEMARK			719 788,59	0,20

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ESPAGNE				
ABERTIS INFRA 4.125% 07-08-29	EUR	200 000	199 548,08	0,06
BANCO DE BADELL 1.125% 11-03-27	EUR	400 000	364 040,49	0,10
BANCO DE BADELL 5.0% 07-06-29	EUR	300 000	300 376,05	0,09
BANCO DE BADELL 5.125% 10-11-28	EUR	100 000	104 195,81	0,03
BANCO NTANDER 0.5% 24-03-27	EUR	700 000	625 520,50	0,17
BANCO NTANDER 5.75% 23-08-33	EUR	600 000	600 046,07	0,16
BBVA 2.575% 22-02-29 EMTN	EUR	100 000	98 947,94	0,03
BBVA 4.125% 10-05-26	EUR	400 000	398 938,10	0,11
BBVA 5.75% 15-09-33 EMTN	EUR	400 000	396 930,59	0,11
FERROVIAL EMISIONES 0.54% 12-11-28	EUR	200 000	169 917,54	0,05
IBERDROLA FINANZAS SAU 1.575% PERP	EUR	300 000	255 799,32	0,07
MAPFRE SA 4.375% 31-03-47	EUR	200 000	192 279,21	0,05
RED ELECTRICA 4.625% PERP	EUR	100 000	100 337,91	0,03
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.5% 31-10-31	EUR	5 000 000	4 017 575,34	1,12
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.85% 30-07-37	EUR	4 156 000	2 938 297,69	0,82
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.25% 31-10-30	EUR	6 000 000	5 278 096,03	1,47
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.4% 30-07-28	EUR	900 000	836 117,38	0,23
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.5% 30-04-27	EUR	1 350 000	1 269 148,50	0,35
SPGB 0 1/2 04/30/30	EUR	1 650 000	1 380 205,75	0,38
SPGB 1 10/31/50	EUR	200 000	108 604,03	0,03
SPGB 2.15 10/31/25	EUR	900 000	889 568,82	0,25
SPGB 2 3/4 10/31/24	EUR	1 000 000	1 009 492,88	0,28
SPGB 3.8 04/30/24	EUR	330 000	332 307,80	0,09
TOTAL ESPAGNE			21 866 291,83	6,08
ETATS-UNIS				
AMERICAN TOWER 0.4% 15-02-27	EUR	800 000	695 165,31	0,19
AT AND T INC 1.8% 05-09-26	EUR	200 000	189 758,54	0,05
BK AMERICA 4.134% 12-06-28	EUR	400 000	397 178,29	0,11
CITIGROUP 0.5% 08-10-27 EMTN	EUR	650 000	574 840,67	0,16
DOW CHEMICAL COMPANY 0.5% 15-03-27	EUR	400 000	348 629,70	0,09
EQUINIX 0.25% 15-03-27	EUR	400 000	348 970,94	0,10
FEDEX 1.625% 11-01-27	EUR	200 000	186 951,54	0,05
FIDELITY NATL INFORMATION SCES 1.5% 21-05-27	EUR	300 000	272 995,23	0,08
General Motors Financial Co Inc 4.5% 22-11-27	EUR	300 000	299 193,91	0,09
HARLEY DAVIDSON FINANCIAL SERVICE 5.125% 05-04-26	EUR	120 000	122 561,52	0,03
MAN 1 3/4 06/22/26	EUR	300 000	280 853,86	0,08
MARSH AND MC LENNAN COMPANIES 1.349% 21-09-26	EUR	400 000	371 499,78	0,10
METROPOLITAN LIFE GLOBAL FUNDING I 4.0% 05-04-28	EUR	400 000	402 663,47	0,12
MMS USA FINANCING 0.625% 13-06-25	EUR	400 000	374 086,94	0,11
PROLOGIS EURO FINANCE LLC 0.375% 06-02-28	EUR	400 000	335 869,70	0,09
VF 0.25% 25-02-28	EUR	400 000	333 217,13	0,09
VF 4.25% 07-03-29 EMTN	EUR	400 000	399 353,03	0,11
TOTAL ETATS-UNIS			5 933 789,56	1,65

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FINLANDE				
NOKIA OYJ 4.375% 21-08-31 EMTN	EUR	140 000	140 229,28	0,04
STORA ENSO OYJ 4.0% 01-06-26	EUR	180 000	179 749,93	0,05
UPM KYMMENE OY 2.25% 23-05-29	EUR	400 000	365 191,67	0,10
TOTAL FINLANDE			685 170,88	0,19
FRANCE				
AGENCE FSE DEV. 3.75% 15/02/2027	EUR	6 200 000	6 350 132,15	1,77
AGEN FRA 0.25% 21-07-26 EMTN	EUR	3 500 000	3 186 929,08	0,89
ALD 4.0% 05-07-27 EMTN	EUR	100 000	102 914,11	0,03
ALD 4.25% 18-01-27 EMTN	EUR	600 000	609 619,32	0,17
ALD 4.75% 13-10-25 EMTN	EUR	400 000	416 855,05	0,12
ALSTOM 0.0% 11-01-29	EUR	600 000	488 999,08	0,14
AUCHAN 2.875% 29-01-26 EMTN	EUR	300 000	289 666,01	0,08
AXASA 3 7/8 05/20/49	EUR	400 000	396 281,17	0,11
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.625% 03-11-28	EUR	500 000	412 114,76	0,12
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 3.875% 16-06-32	EUR	500 000	469 115,97	0,13
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 4.375% 02-05-30	EUR	500 000	500 184,69	0,14
BNP PAR 0.5% 19-02-28 EMTN	EUR	500 000	433 531,18	0,12
BNP PAR 1.125% 15-01-32 EMTN	EUR	800 000	685 421,98	0,19
BNP PAR 2.5% 31-03-32 EMTN	EUR	400 000	358 866,69	0,10
BNP PAR 7.375% PERP	EUR	400 000	390 617,68	0,11
BPCE 0.5% 15-09-27 EMTN	EUR	700 000	616 017,29	0,17
BPCE 4.625% 02-03-30	EUR	300 000	305 433,04	0,08
BPCE 5.125% 25-01-35 EMTN	EUR	300 000	297 379,26	0,08
BQ POSTALE 5.5% 05-03-34	EUR	300 000	296 767,24	0,08
CA 1.875% 22-04-27	EUR	300 000	279 725,01	0,07
CA 4.0% PERP	EUR	600 000	521 487,15	0,14
CA 7.25% PERP EMTN	EUR	300 000	299 763,34	0,08
CARREFOUR 3.75% 10-10-30 EMTN	EUR	300 000	295 877,78	0,08
CASA ASSURANCES 2.625% 29-01-48	EUR	800 000	712 186,97	0,20
CNP ASSU 4.5% 10-06-47	EUR	400 000	390 341,37	0,11
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.5% 18-01-29	EUR	300 000	299 403,50	0,08
COVIVIO HOTELS SCA 1.0% 27-07-29	EUR	400 000	325 334,53	0,09
CREDIT MUTUEL ARKEA 1.875% 25-10-29	EUR	400 000	385 424,52	0,10
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.375% 19-09-27	EUR	300 000	299 365,51	0,08
EDENRED 3.625% 13-12-26	EUR	300 000	298 291,59	0,08
EDF 4.25% 25-01-32 EMTN	EUR	300 000	302 586,76	0,08
EDF 4.375% 12-10-29 EMTN	EUR	400 000	416 848,75	0,12
ENGIE 1.625% PERP	EUR	600 000	565 711,14	0,16
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25-07-47	EUR	2 250 000	2 474 423,87	0,69
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.0% 25-05-33	EUR	15 000 000	15 134 637,30	4,21
FRAN GOVE BON 0.25% 25-11-26	EUR	10 000 000	9 133 563,01	2,54
ICADE 1.625% 28-02-28	EUR	400 000	353 058,91	0,10

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
JCDECAUX 2.625% 24-04-28	EUR	300 000	278 319,25	0,08
JC DECAUX SE 5.0% 11-01-29	EUR	300 000	308 270,32	0,08
ORANGE 1.75% PERP EMTN	EUR	300 000	268 888,68	0,07
ORANGE 5.375% PERP EMTN	EUR	300 000	300 844,49	0,09
PSA BANQUE FRANCE 3.875% 19-01-26	EUR	100 000	100 998,48	0,03
RCI BANQUE 4.5% 06-04-27 EMTN	EUR	500 000	496 110,20	0,14
RCI BANQUE 4.875% 21-09-28	EUR	300 000	310 590,81	0,09
SG 0.625% 02-12-27	EUR	600 000	522 429,06	0,15
SG 5.25% 06-09-32 EMTN	EUR	100 000	103 345,99	0,03
SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE 3.125% 24-01-30	EUR	400 000	390 047,58	0,11
TECHNIP ENERGIES NV 1.125% 28-05-28	EUR	650 000	556 442,58	0,16
TOTALENERGIES SE 1.625% PERP	EUR	500 000	420 189,69	0,12
UNIBAIL RODAMCO SE 2.875% PERP	EUR	200 000	164 391,49	0,04
UNIBAIL RODAMCO SE FIX 31-12-99	EUR	500 000	450 493,51	0,13
VIVENDI 1.125% 11-12-28 EMTN	EUR	300 000	264 794,14	0,08
WENDEL 1.0% 01-06-31	EUR	100 000	77 206,63	0,02
WEND INVE 2.5% 09-02-27	EUR	500 000	475 362,82	0,13
WORLDLINE 0.875% 30-06-27 EMTN	EUR	400 000	355 786,71	0,10
WPP FINANCE 2.375% 19-05-27	EUR	300 000	283 485,52	0,08
WPP FINANCE 4.125% 30-05-28	EUR	210 000	210 601,22	0,06
TOTAL FRANCE			55 433 475,93	15,43
HONG-KONG				
AIA GROUP 0.88% 09-09-33	EUR	200 000	160 131,47	0,04
TOTAL HONG-KONG			160 131,47	0,04
IRLANDE				
AIB GROUP 3.625% 04-07-26	EUR	250 000	253 128,46	0,07
AIB GROUP 5.75% 16-02-29	EUR	170 000	178 911,58	0,05
BK IRELAND GROUP 4.875% 16-07-28	EUR	130 000	132 749,35	0,03
BK IRELAND GROUP 5.0% 04-07-31	EUR	400 000	399 601,89	0,12
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 4.375% 08-06-26	EUR	600 000	601 899,44	0,16
DXC CAPITAL FUNDING 0.45% 15-09-27	EUR	200 000	167 305,75	0,05
JOHNSON NTROLS INTL PLC TY 0.375% 15-09-27	EUR	400 000	345 556,73	0,10
SECURITAS TREASURY IRELAND DAC 4.25% 04-04-27	EUR	290 000	291 729,04	0,08
TOTAL IRLANDE			2 370 882,24	0,66
ITALIE				
A2A EX AEM 1.5% 16-03-28 EMTN	EUR	200 000	179 124,14	0,05
ACEA 1.5% 08-06-27 EMTN	EUR	200 000	182 633,84	0,05
ACEA 3.875% 24-01-31 EMTN	EUR	290 000	288 334,41	0,08
ASS GENERALI 5.399% 20-04-33	EUR	200 000	204 731,48	0,05
ASS GEN FIX 27-10-47 EMTN	EUR	400 000	418 413,56	0,12
AUTOSTRATE PER L ITALIA 4.75% 24-01-31	EUR	100 000	100 829,30	0,03
BUONI 3.75% 01/09/2024	EUR	390 000	394 604,01	0,11
ENEL 1.375% PERP	EUR	557 000	460 908,76	0,13
ENEL 6.375% PERP EMTN	EUR	180 000	186 687,66	0,05

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ENEL 6.625% PERP EMTN	EUR	170 000	176 551,93	0,05
ENI 2.0% PERP	EUR	500 000	427 080,79	0,12
ENI 3.625% 19-05-27 EMTN	EUR	500 000	494 162,00	0,14
FINEBANK BANCA FINE 0.5% 21-10-27	EUR	300 000	262 473,77	0,08
INTE 0.625% 24-02-26 EMTN	EUR	50 000	45 352,49	0,02
INTE 4.875% 19-05-30 EMTN	EUR	400 000	402 121,23	0,11
INTE 5.25% 13-01-30 EMTN	EUR	300 000	315 681,28	0,09
ITALIE 4.50% 01/03/26	EUR	1 500 000	1 550 229,29	0,43
ITALIE 4.50% 03/24	EUR	353 000	359 755,08	0,10
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.25% 15-03-28	EUR	1 000 000	853 556,90	0,24
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.5% 01-02-26	EUR	2 800 000	2 583 834,43	0,72
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.85% 15-01-27	EUR	3 870 000	3 524 419,80	0,98
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.9% 01-04-31	EUR	4 850 000	3 920 197,36	1,09
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-12-31	EUR	6 800 000	5 398 708,58	1,50
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.45% 15-05-25	EUR	1 180 000	1 133 977,05	0,31
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.45% 01-09-50	EUR	2 236 000	1 620 788,54	0,45
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 0.75% 02-11-28	EUR	500 000	420 918,28	0,11
UNICREDIT 0.925% 18-01-28 EMTN	EUR	300 000	265 988,84	0,08
UNICREDIT 2.2% 22-07-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 417 454,61	0,39
UNICREDIT 4.45% 16-02-29 EMTN	EUR	300 000	295 924,63	0,08
UNICREDIT 5.85% 15-11-27 EMTN	EUR	300 000	318 390,52	0,09
TOTAL ITALIE			28 203 834,56	7,85
JERSEY				
HEATHROW FU 1.5% 12-10-25	EUR	400 000	380 542,55	0,10
TOTAL JERSEY			380 542,55	0,10
LIECHTENSTEIN				
SWISS LIFE FINANCE I 0.5% 15-09-31	EUR	300 000	221 626,49	0,06
TOTAL LIECHTENSTEIN			221 626,49	0,06
LUXEMBOURG				
AROUNDTOWN 1.625% PERP EMTN	EUR	700 000	224 856,39	0,06
AXA LOGISTICS EUROPE MASTER SCA 0.375% 15-11-26	EUR	210 000	181 371,05	0,05
CPI PROPERTY GROUP 2.75% 12-05-26	EUR	300 000	245 867,01	0,07
DANFOSS FINANCE I BV 0.125% 28-04-26	EUR	700 000	623 938,29	0,17
GRAND CITY PROPERTIES SA	EUR	300 000	122 578,58	0,03
SES 3.5% 14-01-29 EMTN	EUR	500 000	470 283,13	0,13
SES SOCIETE EUROPEAN DES TELLITES 0.875% 04-11-27	EUR	450 000	388 808,53	0,11
SWISS RE FINANCE LUX 2.534% 30-04-50	EUR	300 000	252 209,61	0,07
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 0.75% 24-03-29	EUR	200 000	164 913,69	0,05
WHIRLPOOL EMEA FINANCE SARL 0.5% 20-02-28	EUR	400 000	343 383,64	0,10
TOTAL LUXEMBOURG			3 018 209,92	0,84
MEXIQUE				
AMERICA MOVIL 0.75% 26-06-27	EUR	550 000	486 472,25	0,13
TOTAL MEXIQUE			486 472,25	0,13

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NORVEGE				
DNB BANK A 4.625% 28-02-33	EUR	300 000	298 819,50	0,08
NORSK HYDRO AS 1.125% 11-04-25	EUR	400 000	377 741,93	0,11
VAR ENERGI A 5.5% 04-05-29	EUR	180 000	180 992,87	0,05
TOTAL NORVEGE			857 554,30	0,24
PAYS-BAS				
ABN AMRO BK 4.0% 16-01-28 EMTN	EUR	300 000	299 806,84	0,08
ABN AMRO BK 4.25% 21-02-30	EUR	300 000	302 029,33	0,09
ABN AMRO BK 4.375% 20-10-28	EUR	500 000	500 966,77	0,14
ABN AMRO BK 4.375% PERP	EUR	800 000	731 481,61	0,20
ABN AMRO BK 5.5% 21-09-33 EMTN	EUR	400 000	398 213,35	0,11
AKZO NOBEL NV 1.5% 28-03-28	EUR	140 000	125 994,07	0,04
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.25% PERP	EUR	400 000	332 626,59	0,09
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.875% 30-11-32	EUR	500 000	485 792,61	0,13
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.233% 25-04-29	EUR	500 000	498 406,32	0,14
CTP NV 0.625% 27-09-26 EMTN	EUR	700 000	568 912,55	0,16
EASYJET FINCO BV 1.875% 03-03-28	EUR	100 000	88 023,27	0,03
ELM BV 2.6% PERP	EUR	300 000	285 910,66	0,08
ELM BV 4.5% PERP EMTN	EUR	700 000	671 077,24	0,19
ENEL FINANCE INTL NV 0.0% 28-05-26	EUR	200 000	178 609,27	0,05
HEIMSTADEN BOSTAD TREASURY BV 0.625% 24-07-25	EUR	500 000	417 534,22	0,12
IBERDROLA INTL BV 1.45% PERP	EUR	700 000	609 347,86	0,17
ING GROEP NV 2.5% 15-02-29	EUR	300 000	296 428,03	0,08
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.25% 23-02-26	EUR	300 000	269 188,87	0,07
NE PROPERTY BV 1.875% 09-10-26	EUR	650 000	573 837,58	0,16
NN GROUP NV FIX 13-01-48 EMTN	EUR	150 000	148 120,58	0,04
STELLANTIS NV 0.625% 30-03-27	EUR	200 000	176 463,32	0,04
STELLANTIS NV 4.25% 16-06-31	EUR	500 000	493 571,33	0,14
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV 3.0% 30-06-27	EUR	210 000	203 132,34	0,06
UPJOHN FINANCE BV 1.362% 23-06-27	EUR	300 000	265 545,71	0,08
VOLKSWAGEN INTERNATIONAL FINANCE NV 3.875% PERP	EUR	600 000	538 395,27	0,15
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.75% 28-09-27	EUR	200 000	201 260,24	0,05
VW 4 5/8 03/24/49	EUR	1 000	967,74	
WINTERSHALL DEA SCHWEIZ BV 1.332% 25-09-28	EUR	400 000	341 021,71	0,09
TOTAL PAYS-BAS			10 002 665,28	2,78
PORTUGAL				
CAIXA GEN 5.75% 31-10-28 EMTN	EUR	200 000	213 314,44	0,06
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 3.875% 26-06-28	EUR	100 000	99 911,03	0,03
PGB 2 7/8 10/15/25	EUR	1 130 000	1 150 138,77	0,32
PGB 5.65% 02/15/24	EUR	550 000	569 341,99	0,16
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 0.475% 18-10-30	EUR	620 000	520 892,07	0,14
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 0.7% 15-10-27	EUR	1 000 000	916 477,95	0,26
TOTAL PORTUGAL			3 470 076,25	0,97
ROYAUME-UNI				
ANGLO AMER CAP 4.5% 15-09-28	EUR	170 000	172 906,08	0,05

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BARCLAYS 0.577% 09-08-29	EUR	300 000	242 070,69	0,07
BP CAP MK 2.519% 07-04-28 EMTN	EUR	400 000	379 665,28	0,10
BP CAP MK 3.25% PERP	EUR	650 000	601 502,35	0,16
BRAMBLES FINANCE 4.25% 22-03-31	EUR	170 000	172 622,82	0,05
BRITISH TEL 1.5% 23-06-27 EMTN	EUR	300 000	273 411,34	0,08
BRITISH TEL 3.75% 13-05-31	EUR	330 000	324 077,47	0,09
COCACOLA EUROPEAN PARTNERS 1.5% 08-11-27	EUR	400 000	368 750,02	0,11
HSBC 4.752% 10-03-28 EMTN	EUR	400 000	405 963,23	0,11
HSBC 6.364% 16-11-32	EUR	500 000	529 326,79	0,15
HSBC HOLDINGS PLC 4.75% PERP	EUR	400 000	347 942,37	0,10
LLOYDS BANK CORPORATE MKTS 4.125% 30-05-27	EUR	210 000	208 264,69	0,06
NATWEST GROUP 5.763% 28-02-34	EUR	170 000	171 489,80	0,05
NATWEST MKTS 4.25% 13-01-28	EUR	300 000	303 050,65	0,08
RENTOKIL INITIAL FINANCE BV 3.875% 27-06-27	EUR	200 000	198 847,03	0,05
SANTANDER UK GROUP 3.53% 25-08-28	EUR	500 000	486 207,50	0,14
SMITH AND NEPHEW 4.565% 11-10-29	EUR	10 000	10 485,93	
STANDARD CHARTERED 4.874% 10-05-31	EUR	400 000	398 557,13	0,11
TOTAL ROYAUME-UNI			5 595 141,17	1,56
SUEDE				
AUTOLIV 4.25% 15-03-28 EMTN	EUR	220 000	221 109,96	0,06
CASTELLUM AB 0.75% 04-09-26	EUR	198 000	164 209,88	0,04
SCANIA CV AB 2.25% 03-06-25	EUR	450 000	433 955,88	0,12
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 3.75% 07-02-28	EUR	400 000	393 917,94	0,11
TELE2 AB 3.75% 22-11-29 EMTN	EUR	200 000	197 993,31	0,06
TELIA COMPANY AB 1.375% 11-05-81	EUR	850 000	761 894,92	0,21
TELIA COMPANY AB 2.75% 30-06-83	EUR	200 000	176 889,54	0,05
TELIA COMPANY AB 4.625% 21-12-82	EUR	220 000	221 217,12	0,07
VOLVO TREASURY AB 2.0% 19-08-27	EUR	100 000	94 967,69	0,03
TOTAL SUEDE			2 666 156,24	0,75
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			158 240 080,75	44,03
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			158 240 080,75	44,03
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	EUR	59,43	6 012 245,46	1,67
EUROPEAN HIGH YIELD ISR PART IC	EUR	1 620,887	1 620 683,58	0,45
LYXOR ETF NEW ENERGY	EUR	184 422	6 421 020,77	1,80
TOTAL FRANCE			14 053 949,81	3,92
LUXEMBOURG				
AM INX MSCI WORLD SRI PAB UCTS ETF DHEUC	EUR	10 669	635 861,73	0,18
AMUNDI INDEX MSCI JAPAN SRI UCITS ETF DR - HEDGED EUR C	EUR	41 344	2 452 877,50	0,68
AMUNDI INDEX MSCI USASRI ETFDR E ACC HDG	EUR	131 042	9 145 748,79	2,54
TOTAL LUXEMBOURG			12 234 488,02	3,40

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			26 288 437,83	7,32
TOTAL Organismes de placement collectif			26 288 437,83	7,32
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
DJE 600 EUROP 0923	EUR	266	121 030,00	0,04
DJE 600 INSUR 0923	EUR	318	635,00	
EC EURUSD 0923	USD	38	20 680,57	0,01
EURO STOXX 50 0923	EUR	-389	-315 060,00	-0,10
LIFFE LG GILT 0923	GBP	44	-24 156,62	-0,01
RP EURGBP 0923	GBP	15	9 559,09	
XEUR FGBX BUX 0923	EUR	2	4 760,00	
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-182 551,96	-0,06
TOTAL Engagements à terme fermes			-182 551,96	-0,06
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
DJ EURO STOXX 50 09/2023 PUT 3800	EUR	-125	-14 875,00	
DJ EURO STOXX 50 09/2023 PUT 4200	EUR	125	51 500,00	0,01
S&P 500 INDEX 09/2023 PUT 3650	USD	-14	-9 880,84	
S&P 500 INDEX 09/2023 PUT 4050	USD	14	27 268,56	0,01
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			54 012,72	0,02
TOTAL Engagements à terme conditionnels			54 012,72	0,02
TOTAL Instruments financier à terme			-128 539,24	-0,04
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-22 562,5	-20 680,57	-0,01
APPEL MARGE CACEIS	EUR	188 635	188 635,00	0,06
APPEL MARGE CACEIS	GBP	12 526,87	14 597,53	
TOTAL Appel de marge			182 551,96	0,05
Créances			14 363 923,93	4,00
Dettes			-14 354 596,97	-4,00
Comptes financiers			16 483 664,16	4,59
Actif net			359 396 315,52	100,00

Part HYMNOS ISR P	EUR	751 406,766	470,36
Part HYMNOS ISR I	EUR	39	141 948,64
Part HYMNOS ISR PART L-C	EUR	4 652,908	102,64

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part HYMNOS ISR I

	NET GLOBAL	DEWISE	NET UNITAIRE	DEWISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	19 478,58	EUR	504,30	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	65 562,86	EUR	1 697,42	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	85 041,44	EUR	2 201,72	EUR

Décomposition du coupon : Part HYMNOS ISR P

	NET GLOBAL	DEWISE	NET UNITAIRE	DEWISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	3 569 182,14	EUR	4,75	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	3 569 182,14	EUR	4,75	EUR

OPCVM HYMNOS ISR

Annexe(s)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
HYMNOS ISR

Identifiant d'entité juridique :
969500JPNDFR1QS00D13

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 47,77% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **34% MSCI EUROPE (15) + 5% MSCI EM (EMERGING MARKETS) + 11% MSCI WORLD + 25% ICE BOFA EURO CORPORATE INDEX + 17% ICE BOFA EURO GOVERNMENT INDEX + 8% ESTR CAPITALISE (OIS)**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont

l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Le produit est labellisé ISR (Investissement socialement responsable). Il a cherché tout au long de l'année à promouvoir les 3 dimensions (environnementale, sociale et de gouvernance) en prenant en compte de la notation ESG des émetteurs dans la construction du portefeuille.

La notation ESG des émetteurs vise à apprécier leur capacité à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse évalue ainsi leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en termes de Gouvernance en leur attribuant une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note), de sorte à réaliser une appréciation plus globale des risques.

1. Le portefeuille a constamment appliqué la politique d'exclusion d'Amundi suivante :

- les exclusions légales sur l'armement controversé ;
- les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial (UN Global Compact), sans mesures correctives crédibles ;
- les exclusions sectorielles du groupe Amundi sur le Charbon et le Tabac (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr).

2. Aucun investissement n'a été réalisé dans des émetteurs notés F ou G. Pour tout émetteur dont la note a été dégradée en F ou G, les titres déjà présents dans le portefeuille sont vendus dans un délai conforme aux engagements pris dans le prospectus du produit.

3. La note ESG moyenne pondérée du portefeuille a constamment été supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement du produit après élimination des 20% des plus mauvais émetteurs.

4. Le produit a favorisé les émetteurs les mieux notés au sein de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion (approche " best in class "). A l'exception des exclusions ci-dessus, tous les secteurs économiques sont représentés dans cette approche et l'OPC peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?*

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **1,10 (C)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **0,62 (C)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de

critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

Les indicateurs de durabilité ci-dessus n'ont pas été comparés à ceux des périodes précédentes car le règlement n'était pas encore en vigueur.

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements

durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces

exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus

pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.

- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
OAT 3% 05/33	Emprunts d'Etats	4,22%	FRA
OAT 0.25% 11/26	Emprunts d'Etats	2,55%	FRA
AMND IDX USA ETF(MIL)	Fonds	2,51%	LUX
AGFRNC 3.75% 02/27	Agences	1,77%	FRA
LYXOR ETF NEW ENERGY	Fonds	1,77%	FRA
AMUNDI EURO LIQ SHORT TERM SRI - Z	Fonds	1,68%	FRA
BTPS 0.95% 12/31 10Y	Emprunts d'Etats	1,51%	ITA
NESTLE SA-REG	Conso non cyclique	1,50%	USA
SPAIN 1.25% 10/30	Emprunts d'Etats	1,47%	ESP
ROCHE HLDG AG-GENUSS	Santé	1,13%	USA
SPAIN 0.5% 10/31	Emprunts d'Etats	1,12%	ESP
ASML HOLDING NV	Technologies de l'info.	1,11%	NLD
SHELL PLC	Énergie	1,11%	NLD
NOVO NORDISK A/S-B	Santé	1,10%	DNK
BTPS 0.9% 04/31 11Y	Emprunts d'Etats	1,09%	ITA

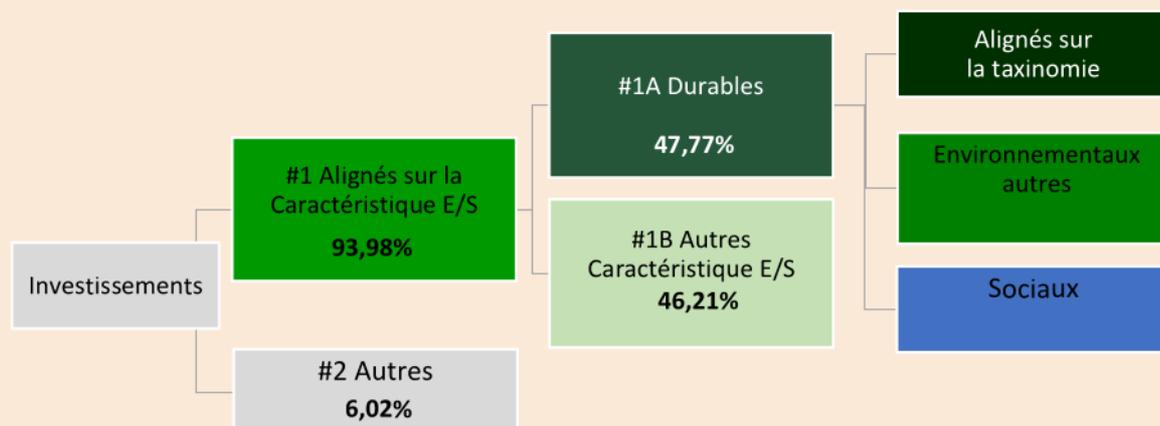
La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/07/2022 au 30/06/2023**



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur	% d'actifs
Emprunts d'Etats	21,78%
Finance	17,32%
Industrie	9,50%
Conso cyclique	7,47%

Fonds	7,27%
Santé	6,35%
Conso non cyclique	4,76%
Services de communication	4,08%
Technologies de l'info.	3,77%
Services publics	3,53%
Énergie	3,46%
Matériaux	2,88%
Agences	2,66%
Immobilier	0,85%
Autres	0,02%
Forex	-0,02%
Liquidités	4,30%

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Des données fiables concernant la Taxinomie (y compris les activités liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire) n'étaient pas disponibles au cours de la période.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

Oui:

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

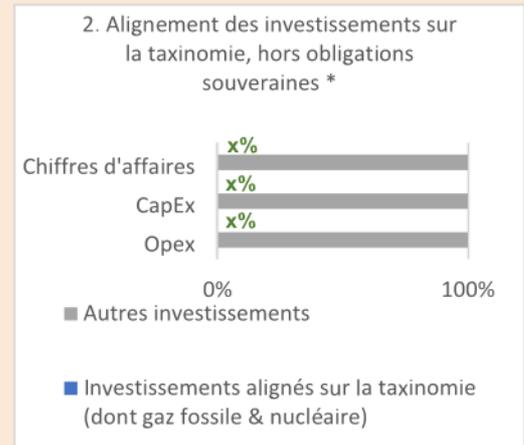
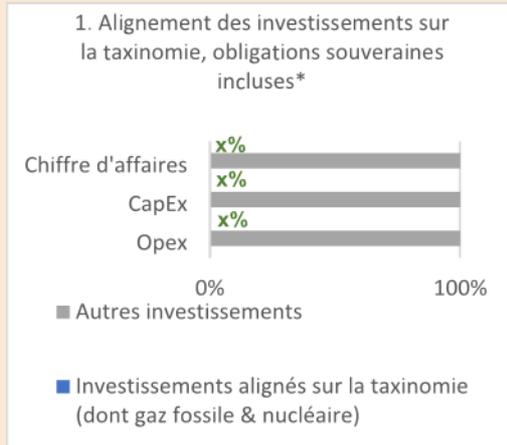
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Données non-encore disponibles.

* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Aucune donnée fiable concernant les activités dites " transitoires et habilitantes " n'était disponible au cours de la période.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Aucune donnée fiable concernant la taxinomie européenne n'était disponible au cours des périodes de référence précédentes.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables avec un objectif environnemental.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables sur le plan social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres » , quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le

produit financier
atteint les
caractéristiques
environnementales
ou sociales qu'il
promeut.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 €.
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.
Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com

Amundi
ASSET MANAGEMENT